



RAPPORT D'ACTIVITÉS

2019



Erasmus+

SOMMAIRE

4

ÉDITORIAL

8

LES TEMPS FORTS

11

PARTIE 1

L'OPÉRATEUR NATIONAL

- 12 L'organigramme
- 13 L'Agence Erasmus+ France / Education Formation
- 14 L'Agence, moyens et compétences
- 16 La démarche éco-responsable
- 17 La démarche qualité
- 18 L'écosystème
- 20 La dynamique inter-agences nationales Erasmus+
- 22 Le Cercle Erasmus

25

PARTIE 2

STRATÉGIE

- 27 Renforcer la dimension internationale dans l'enseignement supérieur
- 29 Favoriser l'employabilité des publics fragiles
- 31 Promouvoir des projets de qualité
- 34 Mobiliser les institutions et les entreprises dans les territoires
- 37 Préserver une image positive du programme auprès des citoyens

41

PARTIE 3

RÉSULTATS 2019

- 43 Synthèse
- 49 Les projets de mobilités
- 57 Les masters conjoints Erasmus Mundus
- 58 Les projets de partenariats
- 60 Les échanges scolaires Erasmus +
- 61 Les projets de renforcement de capacité
- 62 Les alliances de la connaissance
- 62 Les alliances sectorielles des compétences
- 64 Epale
- 66 Les projets de soutien à la réforme des politiques publiques
- 71 Les activités Jean Monnet

77

PARTIE 4

EXEMPLES DE PROJETS

87

PARTIE 5

ANNEXES



En 2019, avec des financements européens en croissance de plus de 22% (enveloppe initiale de 247 millions d'euros) pour une demande financière de 390 millions (+14%), le programme Erasmus + a amplifié son déploiement. L'Agence a été, pour la première fois depuis 2014, en capacité de satisfaire dans des proportions remarquables les projets de partenariat de qualité, de franchir la barre des 100 000 mobilités annuelles octroyées aux établissements, collectivités territoriales, associations ; un signal fort pour 2020 et l'entrée dans la nouvelle programmation 2021-2027. En 2019, la France est à nouveau le pays le plus actif en Europe pour la mobilité internationale, majoritairement des mobilités entrantes d'étudiants. Comme une illustration de cette dynamique, pour la première fois depuis 2003, l'Agence a reçu cette année la visite de Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse.

L'Europe en 2019 a vu renouveler ses institutions* après les élections du Parlement européen des 23-26 mai dans un contexte de Brexit repoussé à trois reprises. La sortie avec accord du Royaume-Uni s'est opérée le 31 janvier 2020. La négociation du cadre financier pluriannuel et celle du règlement Erasmus + 2021-2027 se sont poursuivies avec les nouveaux acteurs.

L'augmentation du budget, l'accessibilité et le caractère inclusif du programme, sa contribution à la lutte contre le réchauffement climatique constituent, avec sa gouvernance, les points forts des discussions en cours. Le défi, c'est un espace européen de l'éducation et de la formation à horizon 2025 avec des opportunités pour les établissements de construire des stratégies d'internationalisation progressives, inscrites dans la durée (accréditations pour tous les secteurs de l'éducation) et qui intègrent des publics plus éloignés de la mobilité.

Si l'on considère l'ensemble des mobilités y compris pour les scolaires, une projection sur la période 2014-2020 présente pour la France un financement approuvé de plus d'un milliard d'euros, permettant près de 600 000 mobilités et le financement de 9 200 projets de mobilité portés par les établissements (estimation au 11/03/20).

Pour s'inscrire dans ces objectifs européens et nationaux ambitieux, l'Agence Erasmus+ France / Education Formation s'est préparée aux nouvelles échéances, tout en gérant la montée en puissance du programme actuel.

L'Agence a renforcé son organisation (se reporter au nouvel organigramme en page 12) en créant un département promotion structuré en trois pôles qui auront à charge d'ouvrir le programme à de nouveaux acteurs et publics. Une étude a été lancée pour construire une nouvelle dynamique avec le réseau des développeurs Erasmus + (818 développeurs en 2019, déploiement de badges de compétences). La mission information et communication a été consolidée avec la valorisation des projets Erasmus +. La mission études et prospective a été repositionnée au sein du cabinet pour que les études et les analyses produites par l'Agence fournissent également une aide à la décision pour la direction. En 2019, l'Observatoire national Erasmus + porté par l'Agence a ainsi produit plusieurs études qui contribuent à évaluer les mobilités, leur impact et le caractère inclusif du programme. Ces actions se réalisent également avec l'appui du Cercle Erasmus et des conseillères techniques. Une conseillère numérique, référente numérique auprès de la Commission européenne, a ainsi pris ses fonctions.

Le second investissement a porté sur la préparation au nouveau programme : un travail étroit en

* 60% de nouveaux députés ont pris leurs fonctions au Parlement européen en juillet. Les Commissaires européens aujourd'hui concernés par l'éducation sont Mariya Gabriel (innovation, recherche, culture, éducation, jeunesse), Nicolas Schmit (emplois, droits sociaux), Margaritis Schinas (vice-président en charge de « Promouvoir notre mode de vie européen »).



interagences (réunion des directeurs, réseau Mednet) ainsi qu'une co-construction entre agences et Commission européenne se sont développés afin d'anticiper au maximum la transition entre les programmations 2014-2020 et 2021-2027. Les personnels de l'Agence ont pris une part très active aux groupes de travail à Bruxelles sur des propositions largement débattues en amont au sein de l'Agence.

La priorité donnée aux territoires a été un fil rouge tout au long de l'année avec de nombreux temps forts :

- la 3ème édition des Assises territoriales de la mobilité des apprentis (14-15 mai accueillies par la Région Occitanie) ;
- la participation de l'Agence à plusieurs réunions de COREMOB, à deux voix avec l'Agence Erasmus + Jeunesse et Sport (Hauts-de France, Bretagne, Nouvelle Aquitaine, Région Sud) ;
- la participation de l'Agence au Congrès des Régions de France à Bordeaux (atelier mobilités) avec la signature d'un partenariat sur la mobilité (30 septembre) ;
- le séminaire Education et Territoires (7-8 octobre) qui a réuni une centaine de représentants des académies (DAREIC, DASEN), des régions, départements et villes afin de partager les bonnes pratiques et d'encourager la collaboration entre les acteurs ;
- la conférence internationale Erasmus + organisée en partenariat avec les agences nationales de Suède et de Serbie au Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté (7-8 novembre) en présence de nombreux élus européens et nationaux qui a permis d'évoquer les négociations en cours, de créer des dynamiques territoriales et d'expérimenter des cafés-rencontres entre acteurs des trois pays ;

► la mission de promotion qui s'est déroulée en juin en partenariat avec le gouvernement de Nouvelle-Calédonie (Nouméa, Lifou) pour identifier des développeurs Erasmus + et encourager l'amorçage de projets.

Sur le numérique dans l'enseignement supérieur, l'Agence Erasmus+ France/Education Formation a monté un séminaire partenarial (CNOUS, AMUE, MESRI, Commission européenne) autour de l'Initiative de la Carte européenne des étudiants *Erasmus going digital* (identité unique numérique, portabilité des droits, Erasmus sans papier) afin de mieux accompagner les établissements d'enseignement supérieur dans la dématérialisation de l'administration des mobilités et faciliter la vie des étudiants en mobilité sur les campus européens. Cette approche novatrice a largement mobilisé : 247 participants à la CUIP le 27 novembre. Elle sera poursuivie en 2020.

Au-delà d'une démarche d'inclusion qui constituera la ligne directrice du programme Erasmus + 2021-2027, mieux inclure les publics qui peuvent bénéficier du programme Erasmus + suppose également de mieux communiquer en direction de tous les publics. L'édition 2019 des #ErasmusDays, organisée par l'Agence, a connu une ampleur inédite : les agences nationales s'en sont saisies, les acteurs l'ont incluse dans leur stratégie. Cette année par exemple, plusieurs des lauréats des Universités européennes ont invité pour des conférences leurs partenaires ou ont communiqué sur leur projet avec l'ensemble de leurs enseignants chercheurs ou de leurs étudiants. Avec un soutien actif de l'Agence et 38 personnels présents sur le terrain, se sont déroulés les 10, 11, 12 octobre 2019 près de 4 000 événements répartis dans 53 pays dont 1 200 en France. En trois ans, les

#ErasmusDays sont devenus une fête européenne incontournable pour les citoyens et les acteurs de l'éducation, de la formation et de la jeunesse. Rendez-vous les 15, 16 et 17 octobre 2020 !

Dans la perspective de la nouvelle programmation et du renouvellement du groupement d'intérêt public, la direction de l'Agence a approché de nouveaux administrateurs potentiels, favorables à une entrée dans l'Agence. Les mois qui viennent nous diront ceux qui, compte tenu du contexte (élections municipales, renouvellement de gouvernance universitaire, restructuration des opérateurs de l'Etat), seront en

capacité de rejoindre effectivement le GIP dès 2021 et de porter auprès de leurs réseaux respectifs un programme Erasmus + 2021-2027 à la portée de tous : plus ouvert à tous les publics et plus accessible pour les porteurs de projets ; plus ambitieux pour son impact auprès des apprenants, des personnels et des organismes ; plus responsable pour la prise en compte des enjeux environnementaux.

Laure Coudret-Laut,
Directrice

Mobilités réalisées entre 2014 et 2020
(projection sur sept années réalisée au 11/03/20)

SECTEUR	FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	PROJECTION MOBILITÉS
Scolaire (action clé 1)	47 M€	21 000
Échanges scolaires (action clé 2)	68 M€	35 000
Éducation des adultes	7 M€	4 000
Enseignement et formation professionnels	260 M€	167 000
Enseignement supérieur	539 M€	350 000
Mobilité internationale	94 M€	20 000
TOTAL	1 015 M€	597 000



“

L'Europe ne peut
se réaliser qu'en
mobilisant la
jeunesse.

”

Dominico Lenarduzzi,
ancien directeur
général de la politique
d'Education au sein
de la Commission
européenne, considéré
comme le père du
programme Erasmus,
disparu le 2 décembre
2019.

LES TEMPS FORTS

Q Biarritz



22 ► 27 Janvier

FIPADOC

Remise du Prix Erasmus + au film allemand *La Bestia - Train of the unknowns* du jeune réalisateur allemand Manuel Inacker (Université du film Konrad Wolf de Babelsberg) et ateliers d'information sur le programme

23 Février ► 1^{er} Mars

Salon International de l'Agriculture

Visibilité du programme lors du Trophée national des lycées agricoles



Q Paris

Q Bordeaux



Le 15 Mars

Visite du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse à l'Agence :

« je suis extrêmement attentif à ce qui se passe ici et depuis longtemps, parce que l'Agence Erasmus+ est un modèle de professionnalisme »

3 ► 4 Juillet

Journées Erasmus + enseignement supérieur - coopérations internationales

👥 300 participants

Q Strasbourg



Le 24 Septembre

Journée EUROPASS

sur la valorisation des compétences transversales

👥 95 participants

Les 10, 11 ET 12 Octobre

#ERASMUSDAYS

🎉 3 995 événements



Q 53 pays

Q Nantes



Le 11 Octobre

30^{ème} anniversaire des actions Jean Monnet

1^{ères} rencontres des Centres d'excellence français Jean Monnet

👥 30 participants

Q Bordeaux



Le 6 Mai Rencontre thématique EPALE

autour de l'action de formation
en situation de travail

 **120 participants**



 Paris

 Florence



7 ► 9 Mai Evènement des Ambassadeurs ERASMUS +

organisé conjointement avec
l'Agence Erasmus+ Italie

 **400 participants**

Le 11 Mai Fête de l'Europe

avec l'Agence Erasmus+
France / Jeunesse & Sport



 Paris

 Toulouse



14 ► 15 Mai Assises territoriales de la mobilité des apprentis

accueillies par la Région
Occitanie

 **130 participants**

Le 23 Octobre Conférence AEFA

sur les compétences transversales
et les actions de formation en
situation de travail

 **100 participants**



 Paris

 Paris



Le 30 octobre Rencontre thématique EPALE

autour des tiers-lieux
apprenants

 **70 participants**

7 ► 8 Novembre Conférence Annuelle

Coorganisée avec les
Agences Erasmus+ serbe et
suédoise

 **250 participants**



 Dijon

 Paris



Le 27 Novembre Journée d'information Erasmus Going Digital

247 personnels d'établissements
d'enseignement supérieur réunis
à la Cité Internationale
Universitaire de Paris

 **250 participants**

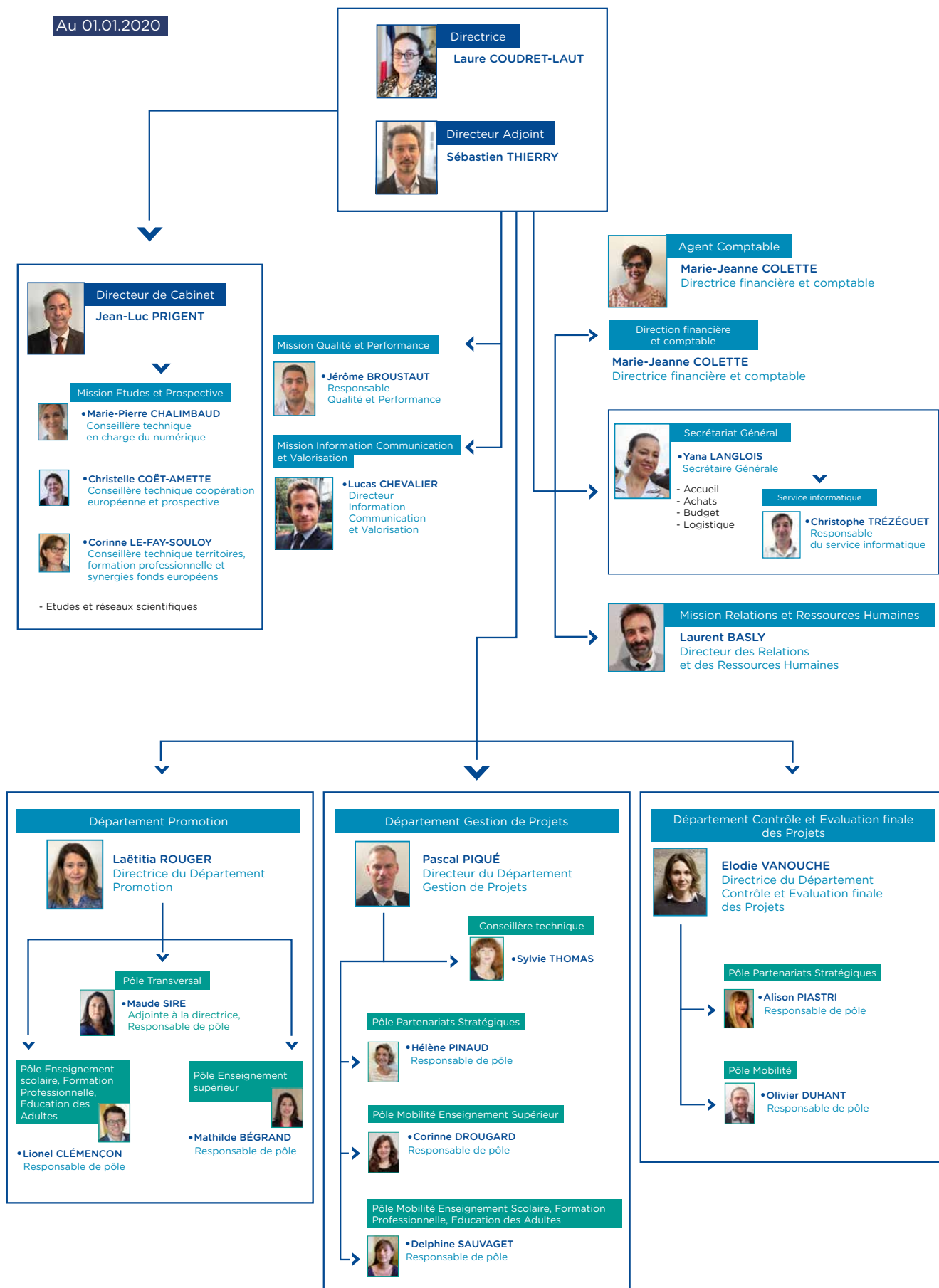
PARTIE 1

L'OPÉRATEUR NATIONAL



ORGANIGRAMME

Au 01.01.2020



L'AGENCE ERASMUS+ FRANCE / EDUCATION FORMATION

L'Agence Erasmus+ France / Education Formation assure, au niveau national, la promotion et la gestion du volet Education et Formation du programme européen Erasmus +*, ce qui inclut les actions de mobilité (action clé 1), les projets de partenariat (action clé 2) et le soutien aux politiques publiques (action clé 3). En 2019, le volet Education et Formation concentre 94,72% des financements Erasmus + (hors actions centralisées). Les 5,28% restants relèvent des volets Jeunesse et Sport du programme, gérés par l'Agence Erasmus+ France / Jeunesse & Sport intégrée à l'Agence du Service Civique.

Dans la continuité de 2018, les crédits d'intervention confiés à l'Agence ont progressé fortement en 2019 : plus de 247 millions d'euros, soit une augmentation de 22%. Le programme annuel de l'Agence est préparé en concertation avec les tutelles ministérielles, validé par l'Autorité nationale puis par la Commission européenne. L'Agence pilote ainsi son activité à travers des plans d'action annuels qui concourent à la réalisation de ses cinq objectifs stratégiques définis pour la période 2014-2020**.

L'Agence, qui est coordinateur national de l'Agenda Européen pour l'Education et la Formation des Adultes (AEFA), est aussi service national d'assistance de la plateforme électronique pour l'éducation et la formation des adultes en Europe (EPALE). Sur les dispositifs de transparence et de reconnaissance des compétences, l'Agence coordonne l'équipe nationale des experts ECVET (méthodologie européenne pour la reconnaissance de la mobilité dans l'enseignement et la formation professionnels); elle est aussi centre national



Europass et centre national Euroguidance. A ce titre, elle anime le réseau Euroguidance avec ses partenaires nationaux (ONISEP, Centre Inffo, Carif PACA Espace compétences). Enfin, assurant un soutien au multilinguisme, l'Agence continue de mettre en œuvre, tous les deux ans, le Label européen des Langues.

L'Agence participe par ailleurs activement à la réflexion sur l'évolution du programme Erasmus + à compter de 2021. Son action s'inscrit dans un contexte porteur tant au plan national qu'europpéen : le Gouvernement français est très favorable au principe des mobilités à l'étranger pour les jeunes tandis que le succès des #ErasmusDays a contribué à renforcer la notoriété du programme en France et au-delà.

* Le Règlement (UE) No 1288/2013 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2013 établit le programme Erasmus + pour la période 2014-2020 ; l'article 28 du Règlement confie la gestion des actions décentralisées aux agences nationales Erasmus+.

** Un rapport de performance est établi chaque année sur la base des indicateurs de performance définis pour la réalisation des cinq objectifs stratégiques.

L'AGENCE, MOYENS ET COMPÉTENCES

Les relations et les ressources humaines

Dans le cadre d'un dialogue social soutenu et constructif, l'année 2019 a permis de relever quatre enjeux importants pour l'Agence :

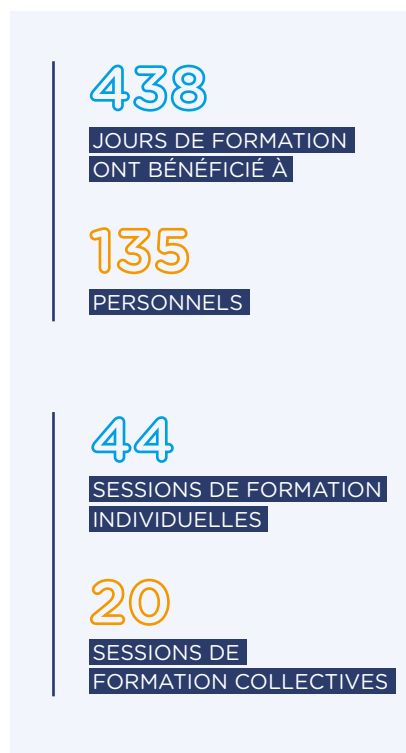
- ▮ une réorganisation pour une plus grande efficacité des activités de promotion et de valorisation du programme ;
- ▮ l'ajustement et l'actualisation du référentiel des carrières et rémunérations ;
- ▮ le redémarrage des activités du CHSCT et le recrutement d'un médecin de prévention ;
- ▮ le lancement de la réflexion sur le télétravail.

L'année 2019 a confirmé une politique de recrutement soutenue, notamment pour garantir la réussite de la réorganisation interne (création d'un département promotion et extension de l'activité de la mission information et communication à la valorisation, structuration de la mission études et prospective). 21 offres de recrutement ont été publiées et 519 candidatures reçues, ce qui démontre l'attractivité de l'Agence. Par ailleurs, 28 vacataires (représentant 9,2 ETP) ont été recrutés dont 19 sur les pics d'activités des départements opérationnels : traitement des dossiers de candidatures, réalisation de l'évaluation des rapports finaux, préparation des #ErasmusDays.

Du point de vue des moyens engagés au titre de la formation des personnels, 438 jours de formation ont bénéficié à 135 personnels. Ces actions de formation correspondent à 20 sessions de formations collectives et à 44 sessions de formations individuelles dont 5 actions d'accompagnement de parcours professionnels. Un travail particulier sur les compétences numériques a permis d'évaluer l'indice de sensibilité digitale (ISD) des agents :

selon un questionnaire renseigné par 97 personnels, l'ISD moyen 2019 est de 63/100 qui caractérise un usage des technologies digitales raisonné au quotidien avec une perception positive de la transition numérique.

Enfin, des moyens numériques nouveaux ont été engagés par l'Agence (simplification et fiabilité).



Le système d'information

Le système d'information a été continuellement optimisé pour apporter des outils adaptés aux bénéficiaires du programme Erasmus + et pour simplifier le travail des équipes opérationnelles de l'Agence. Les équipes ont été renforcées pour préparer le développement de la nouvelle plateforme de gestion du programme 2021-

2027 : monprojet.erasmusplus.fr qui succèdera à Pénélope+. Cette dernière demeurant cependant pour les projets du programme 2014-2020. La plateforme « mon projet Erasmus+ », en cours de développement, proposera plus de services aux porteurs de projets du nouveau programme Erasmus + 2021-2027.



Les produits et charges de fonctionnement

Recettes budgétaires globalisées (non fléchées)	2017	2018	2019
Financement Etat	1 192 833 €	1 178 035 €	1 154 986 €
Financement autres membres du GIP	72 167 €	126 212 €	151 841 €
Financement Commission européenne subvention de fonctionnement	5 891 607 €	6 513 559 €	7 445 119 €
Financement européen / <i>Transnational Cooperation Activities</i>	13 246 €	86 869 €	49 652 €
Recettes propres	30 235 €	85 616 €	119 385 €
Dépenses budgétaires	2017	2018	2019
Enveloppe personnels	4 405 369 €	4 789 772 €	5 088 084 €
Enveloppe fonctionnement	2 810 256 €	2 444 345 €	2 716 993 €
Enveloppe investissement	305 454 €	818 086 €	190 154 €
Comptabilité générale	2017	2018	2019
Valorisation des personnels mis à disposition	1 190 972 €	1 160 779 €	1 215 918 €

La poursuite de la hausse des crédits d'intervention Erasmus + en 2019 a induit celle des crédits de fonctionnement dont dispose l'Agence. La subvention européenne s'élève à 7,5 millions d'euros hors dispositifs particuliers, en augmentation de 11% par rapport à 2018 (+43 % par rapport à 2016). L'Agence dispose également d'une contribution nationale pour assurer son fonctionnement. Constituée de subventions pour charges de service public et de personnels mis à disposition, la contribution nationale reste globalement stable.

Parallèlement, la montée en puissance du programme Erasmus + s'accompagne mécaniquement d'une hausse des charges. Les dépenses budgétaires liées à la rémunération des personnels contractuels du GIP ont augmenté de 6 % par rapport à 2018. Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 11 % par rapport à 2018.

Les opérations liées à la relocalisation de l'Agence dans de nouveaux locaux à Bordeaux Euratlantique en 2018 avaient mobilisé des ressources pour le financement d'opérations d'investissement.

Les achats

Les activités d'achats de l'Agence ont été développées grâce notamment au recrutement d'une responsable achat et marché public. Ses missions ont été organisées pour permettre un accompagnement optimal de l'activité des services opérationnels.

La politique d'achat de l'Agence se concrétise au travers d'un plan d'actions qui fait l'objet d'une révision annuelle afin de s'adapter à l'évolution de l'environnement et aux nouvelles priorités. En 2019, trois grandes priorités ont été suivies :

- amélioration de la performance économique en ciblant notamment l'évaluation du juste besoin avec les prescripteurs et les utilisateurs ;

- maîtrise des risques par la sécurisation juridique des achats (évolution des procédures et des outils, mise en place d'un contrôle interne) ;

- respect des principes fondamentaux de la commande publique en garantissant une égalité de traitement des fournisseurs et une libre concurrence.

Enfin, la politique d'achat prend en compte la charte des écogestes et contribuera à la politique générale écoresponsable de l'Agence.

LA DÉMARCHE ÉCORESPONSABLE

L'Agence Erasmus+ France / Education Formation s'est engagée depuis 2017 dans une démarche d'éco-responsabilité visant à limiter l'impact de ses activités sur l'environnement. Un plan d'action a été mené à bien avec les agents volontaires et avec un accompagnement externe. Cette démarche co-construite a permis une évolution sensible des consciences et des usages.

Ainsi, les déplacements des agents évitent autant que possible le recours à l'avion. L'Agence a compensé l'ensemble des émissions de gaz à effets de serre générées par les déplacements professionnels pour les années 2017 et 2018 : cette compensation s'appuie sur un projet labellisé *Gold Standard* visant à équiper des familles kényanes en foyers de cuisson améliorés.

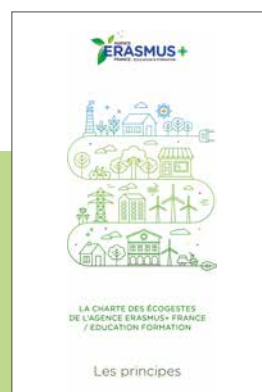
Ce souci de limiter l'empreinte environnementale a été porté par l'Agence à l'échelle européenne en concertation avec les autres agences Erasmus+. Le prochain programme Erasmus + 2021-2027 envisage d'ailleurs un train de mesures appelé *Erasmus goes green*. D'ores et déjà, en 2020, le programme prévoit la prise en charge des frais supplémentaires liés aux transports peu émissifs en gaz à effet de serre.

Concernant les déchets, leur usage et leur tri, l'Agence a supprimé les gobelets en plastique et distribué des gourdes aux agents pour un remplissage aux fontaines alimentées à l'eau courante. La collecte des déchets est assurée par 3R Concept et l'ESAT des Ateliers d'Ornon, spécialisé dans le tri et la valorisation des déchets.

La salle de conférence est désormais alimentée en énergie propre, issue des énergies renouvelables et produites localement grâce à la coopérative Enercoop Aquitaine. Une concertation a été engagée avec les autres résidents de l'immeuble pour faire évoluer le contrat de fourniture d'électricité du bâtiment.

Les principes de la charte sont :

- 1 des conditions optimales pour la mise en pratique des éco-gestes au bureau ;
- 2 moins de déchets à la pause-déjeuner et à la pause-café ;
- 3 moins de papier consommé ;
- 4 plus de déchets triés ;
- 5 moins d'énergie consommée au quotidien ;
- 6 un engagement commun vers la sobriété numérique ;
- 7 réduire et compenser les émissions de gaz à effet de serre issus des déplacements professionnels des agents ;
- 8 des achats durables et écoresponsables ;
- 9 des réunions et événements organisés de façon à limiter leur empreinte environnementale ;
- 10 un rôle d'influenceur sur ce thème.



En 2019, les objets promotionnels ont été limités à des objets réutilisables et produits en France ou dans d'autres pays de l'Union européenne. En 2020, l'Agence souhaite renforcer la politique des achats responsables, en élargissant notamment la clause environnementale à tous ses marchés publics et en exploitant un guide des réunions et des événements écoresponsables. En vue également, la baisse et la compensation de l'empreinte carbone liée à son activité numérique grâce à la diffusion de bonnes pratiques et à un accompagnement par l'organisme EcoAct.

LA DÉMARCHE QUALITÉ

L'Agence déploie une culture de la qualité et de l'amélioration continue sur tous les aspects de son activité, que ce soit sur le contrôle des crédits d'intervention ou sur son budget de fonctionnement. La Mission Qualité et Performance (MQP) supervise à ce titre l'ensemble des contrôles de premier niveau ainsi que la mesure des indicateurs de l'activité de l'Agence.

La poursuite de l'augmentation des fonds gérés en 2019 a conduit l'Agence à travailler sur des thématiques structurantes :

- optimisation et sécurisation des opérations administratives en lien avec la chaîne de la dépense (dématérialisation et niveaux de contrôles relevés) ;
- mise en œuvre d'un système d'information décisionnel.

Au titre du contrôle interne, 560 contrôles internes ont été effectués sur les candidatures et conventions de subventions, soit 24% des contrats signés entre l'Agence et les établissements bénéficiaires. Le nombre de contrôles réalisés en 2019 est en très forte augmentation par rapport à 2018 (+60%).

L'année 2020 permettra d'évaluer la nouvelle procédure de paye, ainsi que la préparation du renouvellement du système qualité en lien avec l'arrivée du programme Erasmus + 2021-2027.

560

CONTRÔLES INTERNES
SOIT

24%

DES CONTRATS SIGNÉS

Audits externes réguliers

En tant qu'opérateur public national intervenant au titre d'un programme européen, l'Agence rend compte, chaque année, à l'autorité nationale, à ses ministères de tutelles ainsi qu'à la Commission européenne. Il s'agit pour elle d'apporter une assurance raisonnable sur le fait que les subventions sont attribuées et utilisées pour la France tel que le prévoit le cadre réglementaire et légal européen. Pour ce faire, l'Agence est soumise, chaque année, à une chaîne intégrée de contrôles visant à assurer la protection des intérêts financiers de l'Union européenne et de la France. L'ensemble des parties du système peut ainsi utiliser les résultats et les considérer comme une base fiable et de qualité.

FÉVRIER

- Certification des comptes 2018 de l'Agence
- Certification des conventions des dispositifs Erasmus +
- Contrôle de la déclaration annuelle de gestion de l'Agence (organisme d'audit indépendant)

JUIN

- Audit interne - gestion du budget de fonctionnement
- Audit annuel de supervision (IGAENR)
- Fin de la mission IGF-IGAENR sur le développement des mobilités européennes pour les étudiants et les apprentis - remise du rapport

SEPTEMBRE

- Fin de l'enquête de la Cour des comptes sur la mobilité internationale des étudiants - remise du rapport

OCTOBRE

- Fin du contrôle de la Cour des comptes sur la gestion de l'Agence 2012 - 2017 : quitus et décharge sur la période contrôlée

NOVEMBRE

- Préparation de la certification des comptes 2019

L'ÉCOSYSTÈME

GOVERNANCE

• MEMBRES DU GIP



- ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse
- ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
- ministère du Travail
- ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
- ministère de l'Europe et des Affaires étrangères



CNOUS



France Education International



Université de Bordeaux



Sorbonne Université



CPU

• OBSERVATEURS



ministère de la Culture



Centre national d'information sur la formation professionnelle (Centre Inffo)



Régions de France (depuis le 29-10-2019)

• CERCLE ERASMUS



20 personnalités issues de l'éducation et de la formation en Europe

• PARTENAIRE POUR LA MISE EN OEUVRE ERASMUS +



Agence Erasmus+ Jeunesse et Sport
intégrée à l'Agence du service civique

MINISTÈRES

- Les 5 ministères membres du GIP

- Les ministères actifs dans le programme Erasmus + :

ministère de la Cohésion, des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, ministère de la Culture, ministère des Armées, ministère de l'Économie et des Finances, ministère de l'Intérieur, ministère de la Justice, ministère de la Transition écologique et solidaire, ministère des Solidarités et de la Santé, ministère des Sports

RELAIS D'OPINION

- Décideurs (élus et institutionnels)
- Médias
- Société civile

PARTENAIRES

- ADARIC
- Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
- Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme
- Association EVALUE
- Association Nationale pour la Formation Automobile
- Campus France
- Carif Espace Compétences
- CCCA-BTP
- Collectivités territoriales
- Conseil National Education Economie
- Fédération de la Formation Professionnelle
- France Compétences
- France Stratégie
- Institut des Hautes Études de l'Éducation et de la Formation
- Maison de l'Europe Bordeaux Aquitaine
- ONISEP
- Opérateurs de Compétences et branches professionnelles
- Partenaires socio-économiques, éducatifs, associatifs
- Pôle Emploi
- Relais Culture Europe
- Réseau Canopé : eTwinning bureau d'assistance national



INSTITUTIONS EUROPÉENNES



• PARLEMENT EUROPÉEN

- *Parlementaires français des différents groupes politiques*



• COMMISSION EUROPÉENNE

- *Direction Générale Education, Jeunesse, Sport et Culture*
- *Direction Générale Emploi, Affaires sociales et Inclusion*
- *Direction Générale Connect*



Erasmus+

• *Réseau des directeurs d'Agences nationales Erasmus+*
• *Réseau des Agences nationales Erasmus+ méditerranéennes*
• *Groupes de travail de la Commission européenne pour la préparation du futur programme*



#ERASMUSDAYS 2019

- 3 995 ÉVÉNEMENTS
- 1 200 ÉVÉNEMENTS EN FRANCE
- 53 PAYS
- 38 PERSONNELS SUR LE TERRAIN

9 200
PROJETS
PORTÉS
PAR DES
ÉTABLIS-
SEMENTS
FRANÇAIS
DEPUIS
2014

RÉSEAUX

• 821 DÉVELOPPEURS ERASMUS +

- *DAREIC*
- *Services des relations internationales des universités*
- *Régions de France*
- *Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et de l'Artisanat*
- *CCI France*
- *Fédération française des Maisons de l'Europe*
- *Réseau Europe Direct*
- *Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs*
- *Conférence des Grandes Ecoles*
- *Union Nationale des Maisons Familiales et Rurales*

• 499 ÉVALUATEURS ERASMUS +

DISPOSITIFS ERASMUS +

• AEFA

Agenda Européen pour l'Education et la Formation des Adultes
- *7 ministères*
- *Réseaux consulaires*
- *Régions de France*
- *Acteurs de l'emploi*

• EPEA

Plate-forme collaborative pour l'éducation et la formation des adultes en Europe
7 experts nationaux

• ECVET

European Credit System for Vocational Education and training
7 experts nationaux

• EUROPASS :

Portfolio européen pour valoriser les compétences et les qualifications

• EUROGUIDANCE :

Réseau d'information pour les professionnels de l'orientation

• LABEL EUROPÉEN DES LANGUES

Concours biennal de projets

LA DYNAMIQUE INTER-AGENCES NATIONALES ERASMUS+ ○



L'Agence Erasmus+ France/ Education Formation est force de proposition pour faire émerger des sujets (*Alumni*, *Erasmus goes green*) et favoriser le rayonnement du programme au niveau européen et international et auprès de tous les citoyens (initiative des #ErasmusDays). En 2019, la préparation du futur programme Erasmus+ 2021-2027 a occupé une large part de ses activités avec les autres agences pour que le programme bénéficie encore mieux à ceux qui en ont le plus besoin.

En 2019, cette dynamique s'est déployée grâce aux activités du réseau des directeurs et à la

rédaction de notes de position conjointes ainsi qu'à l'implication des équipes de l'Agence lors de réunions de travail organisées à la Commission européenne et associant de nombreuses agences Erasmus + issues de toute l'Europe.

L'Agence a également envoyé de nombreux participants français à des activités de coopération transnationale (séminaires de contact, conférences, visites d'étude) en Allemagne (Postdam, Frankfort, Berlin et Düsseldorf), en Estonie (Tallinn), en Norvège (Bergen), en Italie (Florence), aux Pays-Bas (Hertogenbosch) et en Irlande (Dublin).

Quelques temps forts :

- du **28 janvier au 1er février**, puis du 13 au 16 mai, l'organisation avec l'Institut des hautes études de l'éducation et de la formation (IH2EF) de visites d'étude entre cadres européens de l'éducation ;
- le **8 février**, l'accueil à Bordeaux de la réunion du réseau euro-méditerranéen (Mednet) des 10 agences Erasmus+ ;
- du **7 au 9 mai**, à Florence, pour l'évènement franco-italien *Erasmus4ever*, *Erasmus4future* avec plus de 200 participants dont d'anciens bénéficiaires du programme pour des animations dans des établissements ;
- du **27 au 31 mai** avec l'Agence Erasmus+ allemande BIBB, un séminaire de contact à Berlin des acteurs européens de la formation professionnelle ;
- du **12 au 14 juin** avec l'Agence norvégienne et une soixantaine d'acteurs de la formation professionnelle à Bergen ;



du 10 au 12 octobre lors des #ErasmusDays, déployés cette année dans 53 pays ;

PAYS LES PLUS MOBILISÉS EN NOMBRE D'ÉVÈNEMENTS	
1. France	1 200
2. Turquie	523
3. Espagne	366
4. Italie	297
5. Roumanie	244
6. Pologne	189
7. République tchèque	135
8. Allemagne	131
9. Grèce	117
10. Portugal	88

PAYS LES PLUS MOBILISÉS EN FONCTION DU NOMBRE D'HABITANTS	
1. Lettonie	1 événement pour 42 550 habitants
2. France	1 / 55 800 habitants
3. Finlande	1 / 57 470 habitants
4. Malte	1 / 65 760 habitants
5. Slovénie	1 / 66 670 habitants
6. Croatie	1 / 75 470 habitants
7. République tchèque	1 / 81 480 habitants
8. Roumanie	1 / 81 970 habitants
9. Estonie	1 / 83 330 habitants
10. Luxembourg	1 / 84 380 habitants

les 7 et 8 novembre, l'organisation de la conférence annuelle internationale à Dijon, avec près de 250 participants français, serbes et suédois.

L'inter-agences, ce sont également des échanges professionnels de bonnes pratiques entre les personnels des Agences Erasmus+ :

accueil d'une délégation de l'Agence slovène les 17 et 18 janvier pour échanger sur l'enseignement supérieur ;

déplacement d'une équipe française du département de gestion des projets à Bonn du 21 au 23 janvier pour échanger sur les questions de mobilité de l'enseignement supérieur ;

déplacement d'une équipe française, les 1^{er} et 2 juillet, sur les enjeux de communication avec les partenaires de l'Agence espagnole ;

accueil le 5 juillet de l'équipe de direction de l'Agence Movetia, en charge du programme Erasmus + pour la Suisse ;

accueil d'une délégation de l'Agence gestionnaire de la plateforme EPALE en Croatie les 4 et 5 décembre ;

accueil et soutien au bureau national Erasmus + du Kosovo pour l'enseignement supérieur (les bureaux Erasmus + sont présents dans 27 pays partenaires extérieurs à l'Union européenne).



LE CERCLE ERASMUS



Le Cercle Erasmus est le conseil d'orientation de l'Agence Erasmus+ France / Education Formation : il fait des propositions sur la stratégie de mise en œuvre et de développement du programme, en lien avec les décideurs et les politiques dans le champ de l'éducation, de la formation professionnelle et de l'emploi, au niveau européen, national et régional. Son objectif est de favoriser le déploiement optimal du programme Erasmus + sur l'ensemble du territoire et au service de tous les citoyens.

Présidé par Odile Quintin, ancienne directrice Education Audiovisuel et Culture à la Commission européenne, le Cercle Erasmus réunit des personnalités engagées de longue date dans la construction de l'Europe de l'éducation.

LES MEMBRES DU CERCLE ERASMUS :

► **Jean ARTHUIS**, ancien Ministre, ancien Président de la Commission des Budgets au Parlement européen

► **Baudouin BAUDRU**, Chef de la Représentation en France de la Commission européenne

► **Jean-Pascal BONHOTAL**, Secrétaire général de l'Agence Universitaire de la Francophonie

► **Laure COUDRET-LAUT**, Directrice de l'Agence Erasmus+ France / Education Formation

► **Isabelle COUSTET**, Chef du Bureau d'information en France du Parlement européen

► **Christiane DEMONTES**, Présidente de la FREREF, ancienne Vice-présidente du Sénat

► **Sonia DUBOURG-LAVROFF**, IGÉSR, experte à la Commission nationale française pour l'UNESCO, ancienne Directrice de l'Agence Erasmus+ France

► **Antoine GODBERT**, Conseiller municipal de Tours, chargé de projet auprès du Défenseur des Droits et ancien directeur de l'Agence Erasmus+ / France Education Formation

► **Marcel GRIGNARD**, Président de Confrontations Europe

► **Torben KORNBECH RASMUSSEN**, ancien Directeur général de l'Education (Danemark)

► **Catherine LALUMIERE**, ancienne Ministre, Présidente de la Maison de l'Europe de Paris

► **Alain LAMASSOURE**, ancien Ministre, ancien député européen

► **David LOPEZ**, élu à la Ligue de l'Enseignement, ancien Directeur Europe de la Ligue

► **Xavier NORTH**, Inspecteur Général des Affaires culturelles, du Ministère de la Culture et de la Communication

► **Julien PEA**, ambassadeur Erasmus en France, Directeur de la Maison de l'Europe en Bourgogne Franche-Comté

► **Yannick PROST**, Conseiller du Haut-commissaire à l'engagement civique, enseignant à Sciences Politiques Paris

► **Odile QUINTIN**, Présidente du Cercle Erasmus, ancienne Directrice générale Education, Audiovisuel et Culture à la Commission européenne (2006-2010), professeur associé à l'ESCP - Europe

► **Régis RITZ**, professeur émérite, ancien Président de l'Université Michel de Montaigne Bordeaux 3, Membre du Conseil européen des langues

► **Jean RUSSO**, Délégué général d'Erasmus Student Network France



En 2019, l'action du Cercle Erasmus s'est inscrite en droite ligne avec la préparation du futur Erasmus + 2021-2027 et en particulier de son volet inclusion appelé à être renforcé.

L'enjeu pour ce programme, considéré comme une des plus belles réussites de l'Europe, est qu'il puisse bénéficier davantage aux publics les plus fragiles.

C'est dans cet esprit qu'a été mis en place un groupe de travail sur l'inclusion, piloté par Antoine Godbert. Les travaux ont été menés sous la forme d'auditions d'organisations impliquées dans le programme ou pouvant être de puissants leviers à son développement. Ils ont permis d'élaborer une série de recommandations aptes à nourrir la stratégie d'inclusion de l'Agence et faire en sorte que ceux qui ne bénéficient pas aujourd'hui du programme pour des raisons économiques, géographiques, culturelles, sociales, de santé, puissent dès 2021, profiter de ses mobilités.

La liste des organisations auditionnées dans le cadre du groupe de travail Inclusion du Cercle Erasmus en 2019 (par ordre d'audition) ont été les suivantes : Fédération des acteurs de la solidarité, les Maisons Familiales et Rurales - UNMFR + Fédérations MFR Auvergne-Rhône-Alpes & Franche-Comté, le lycée professionnel Galilée de Paris, la Fondation des apprentis d'Auteuil à Paris, l'Université de Paris Nanterre, la Délégation académique aux Relations

Européennes Internationales et à la Coopération (DAREIC) de Caen, Sciences Po Paris, le réseau Erasmus Student Network France, DIGISCHOOL, l'Université Aix-Marseille, la Délégation Académique aux Relations Européennes Internationales et à la Coopération (DAREIC) de Paris.

Les principales propositions du rapport :

1. intégrer l'internationalisation des structures au plus haut niveau, dans les conseils d'administration et pas seulement au niveau des acteurs qui mettent en œuvre. C'est une condition pour généraliser la mobilité européenne, la reconnaître et l'inscrire dans les cursus ;
2. rendre les mobilités plus flexibles pour favoriser l'accessibilité du programme à des jeunes pour qui un semestre de mobilité à l'étranger s'avère trop long. Il est nécessaire d'offrir des mobilités courtes, créditées, de développer la palette de l'offre de mobilité, avec des objectifs différents, et de combiner par exemple la mobilité physique avec de la mobilité virtuelle ;
3. revoir la sensibilisation des publics fragiles. Il est à la fois nécessaire d'adapter le discours pour qu'ils se reconnaissent et d'utiliser leurs moyens de communication (réseaux sociaux ou événements en présentiel sur les territoires) ;
4. s'appuyer sur les pairs et les réseaux d'alumni qui constituent des prescripteurs de poids puisqu'ils ont eux-mêmes vécu ces mobilités et peuvent lever les appréhensions.





PARTIE 2

STRATÉGIE





RENFORCER LA DIMENSION INTERNATIONALE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le programme Erasmus + ne s'arrête pas aux frontières de l'Union européenne. Dans le domaine de l'enseignement supérieur, il soutient des projets de mobilité et de partenariat entre l'Europe et le reste du monde. L'objectif est de renforcer l'attractivité des établissements d'enseignement supérieur européens, de contribuer au développement durable des pays partenaires et de favoriser la compréhension entre les peuples. Cette dimension internationale du programme est financée à hauteur de 1,8 milliard d'euros pour la période 2015-2019 par les cinq instruments de la politique étrangère de l'Union européenne : instrument d'aide de pré-adhésion, instrument européen de voisinage, instrument de coopération au développement, fonds européen de développement, instrument de partenariat.

En 2019, la France a conservé sa position de leader sur Erasmus Mundus : sur les 44 Masters conjoints **Erasmus Mundus** sélectionnés, 30 impliquent au moins un établissement français et 17 sont coordonnés par un établissement d'enseignement supérieur français (9 en 2018). La France est ainsi présente dans 68% des projets sélectionnés.

Dans l'action **Renforcement des capacités**, la France est présente dans 20% des projets sélectionnés. Les établissements français coordonnent sept projets en Afrique, au Maghreb, en Asie et en Amérique latine.

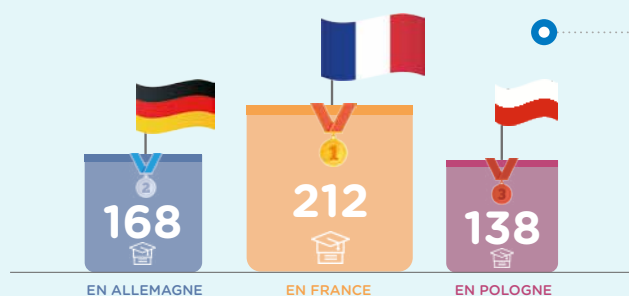


Les établissements français confirment aussi leur intérêt pour les **activités Jean Monnet** avec un nombre de candidatures qui a doublé entre 2014 et 2019. En 2019, le nombre de candidatures baisse légèrement mais le taux de sélection des établissements français demeure nettement supérieur au taux de sélection global (21,7% versus taux de sélection français de 33%). Au cours des 30 dernières années, près de 5 000 projets ont contribué aux études sur l'intégration européenne. À l'heure actuelle, un demi-million d'étudiants bénéficient chaque année des actions Jean Monnet dans 87 pays dans le monde.

Le 11 octobre, à Nantes, Alliance Europa et l'Agence se sont associées pour fêter les 30 ans du programme Jean Monnet lors des #ErasmusDays en présence du média Euradio Nantes. Au programme : débats et ateliers pour échanger autour des enjeux d'ouverture du programme vers la société civile, les acteurs socio-économiques et le public scolaire. L'évènement a rassemblé, pour la première fois, l'ensemble des Centres d'excellence Jean Monnet français.

MOBILITÉ INTERNATIONALE DE CRÉDITS

ANNÉE 2019



CANDIDATURES REÇUES

Depuis son lancement en 2015 l'**action mobilité internationale de crédits** (mobilités hors Europe) connaît un fort engouement de la part des établissements d'enseignement supérieur. En 2019, la France se place à nouveau en première position en nombre de candidatures reçues (212) devant l'Allemagne (168) et la Pologne (138). Un quart des mobilités demandées sont financées. Elles portent majoritairement sur des mobilités entrantes d'études.

En 2019 pour répondre aux objectifs de l'Alliance Afrique-Europe pour l'investissement durable et l'emploi, des budgets additionnels appelés *Juncker Africa Windows* ont été ouverts. Ces nouveaux budgets financent 1 577 mobilités (+500 mobilités par rapport à 2018) et concernent 12 nouveaux pays africains.

Dans **l'action mobilité internationale de crédits** (mobilités hors Europe), la zone la moins concurrentielle demeure celle des Balkans occidentaux. La Commission européenne a annoncé le doublement des crédits Erasmus + pour les six pays de la zone ; les perspectives de coopération universitaire et de mobilité s'en sont trouvées renforcées. Pour répondre à ces objectifs, des actions de promotion spécifiques ont été menées

conjointement avec les postes diplomatiques d'Albanie, de Bosnie-Herzégovine, du Kosovo, de Macédoine du Nord.

Un séminaire de contact a été organisé par la Commission européenne à Tirana en octobre, réunissant 300 établissements d'enseignement supérieur des 34 pays du programme Erasmus + et des pays des Balkans occidentaux pour des sessions de réseautage et des ateliers d'aide à la candidature. Les 12 participants français ont trouvé de nouveaux partenaires pour des projets de coopération.

Une tournée des Balkans a été organisée par Campus France en octobre également. L'Agence a rejoint cette initiative à Tirana puis à Pristina pour présenter les opportunités Erasmus + aux participants, aux ambassades et aux responsables universitaires locaux.

Focus

L'AGENCE ERASMUS+ FRANCE ET CAMPUS FRANCE

BALKANS

- présentation des opportunités Erasmus + de mobilités et de projets de coopération ;
- organisation conjointe d'un atelier Balkans animé avec les conseillers de coopération et d'action culturelle des ambassades des Balkans (une quinzaine d'établissements français présents) ;
- contribution de l'Agence à la note Mobilité internationale des étudiants des Balkans occidentaux 2019 ;
- participation de l'Agence aux étapes de Tirana et Pristina de la tournée des Balkans.

DÉVELOPPEMENT DES RELATIONS AVEC LES PAYS ANGLOPHONES

- participation de l'Agence Erasmus+ norvégienne (DIKU) à la Journée Pays Norvège, en suivi de la conférence internationale de l'Agence en 2018 ;
- participation de deux développeurs Erasmus + au Forum FICATH (*France-Irlande Network for Culinary Arts, Hospitality and Tourism*) ;
- participation de l'Agence au séminaire de coopération franco-nordique à l'EAIE (*European Association for international Education*)



AFRIQUE

- présentation des opportunités Erasmus + de mobilités et de projets de coopération ;
- intervention de l'Agence lors la table-ronde Les projets européens (Erasmus +) face aux défis de la francophonie universitaire aux Rencontres universitaires de la Francophonie ;
- présence de Campus France à la table-ronde Afrique de la Journée Erasmus + coopérations internationales.

RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

- formation annuelle des nouveaux responsables d'espace Campus France aux actions Erasmus + ;
- participation commune au colloque dédié à l'accueil étudiants internationaux dans le cadre des 40 ans du CNOUS ;
- présence de l'Agence aux rencontres de la recherche et de l'innovation.

FAVORISER L'EMPLOYABILITÉ DES PUBLICS FRAGILES



L'Agence a souhaité mieux faire connaître les opportunités du programme aux acteurs du travail social et à ceux de l'économie sociale et solidaire. Historiquement ciblé vers le secteur associatif, Erasmus + pour l'éducation des adultes s'est élargi à de nouvelles organisations d'entrepreneuriat social, qui ont tout intérêt à accéder aux financements Erasmus +.

Afin de mieux faire connaître les opportunités de financement Erasmus + auprès de ces acteurs, l'Agence a monté une campagne de communication sur les réseaux sociaux et a créé un dépliant promotionnel ciblé. En novembre 2019, l'Agence a également animé un atelier intitulé *Demander un financement Erasmus + : pourquoi faire et comment ?* Lors du 5ème Forum national de l'économie sociale et solidaire et de l'innovation sociale à Niort en Nouvelle-Aquitaine.

Focus

PUBLICS FRAGILES

Beaucoup de boursiers sur critères sociaux

Le programme Erasmus + se démocratise fortement en accueillant des publics de plus en plus diversifiés. Sur la période 2014-2017, 38% des apprenants en mobilité étaient issus de milieux populaires¹ et jusqu'à 60% pour les jeunes de la formation professionnelle en mobilité.

Si l'on compare avec les statistiques nationales des boursiers sur critères sociaux, le taux de boursiers dans Erasmus + est systématiquement supérieur quel que soit le type d'établissement considéré : 39,2 % pour les bénéficiaires d'Erasmus + contre 37,7% en moyenne nationale, et 47% versus 39,3% dans les seules universités.

Sur la période 2014-2020, le programme pourrait ainsi financer (estimation au 11/03/20) :

- ▶ 126 000 étudiants boursiers sur critères sociaux ;
- ▶ 93 000 apprenants en situation de vulnérabilité² (soit 20% des effectifs partis en mobilité) ;
- ▶ 75 000 apprenants de la formation professionnelle considérés comme des jeunes ayant moins de chances de participer à une mobilité.

Les Notes de l'Observatoire Erasmus + n° 3 et n°10 analysent en détail le caractère inclusif du programme : <https://agence.erasmusplus.fr/observatoire-national-de-limpact-erasmus>

De plus en plus d'alternants Erasmus +

Les alternants sont de plus en plus nombreux à bénéficier du programme Erasmus +. Une projection réalisée au 11/03/20 sur la période 2014-2020 permettait d'envisager quelque 42 000 alternants en mobilité. Les jeunes en alternance (en apprentissage ou titulaire d'un contrat de professionnalisation) peuvent être financés par une bourse Erasmus + enseignement supérieur ou enseignement et formation professionnels selon le diplôme préparé. Les alternants sont majoritairement inscrits en Bac Pro ou en CAP et sont scolarisés surtout en centres de formation d'apprentis

(CFA) ou en centres de formation professionnelle agricole. 6 sur 10 sont issus d'un milieu socio-économique populaire¹.

Pour ces apprenants, Erasmus + constitue un levier important d'insertion professionnelle : poursuites d'études plus fréquentes, accès à une meilleure rémunération et développement de compétences.

Les Notes de L'Observatoire n°11 présentent de manière détaillée les profils des alternants en mobilité : <https://agence.erasmusplus.fr/publications/observatoire-erasmus-n11-lalternance-dans-erasmus-un-premier-etat-des-lieux>

¹ - Les deux parents sont ouvriers, employés, agriculteurs et/ou inactifs, selon la classification de l'Insee. Source : enquête Erasmus +, Notes de l'observatoire n°3 et n°10 ² - Etat de fragilité socio-économique, risque de tomber dans la pauvreté ou la précarité. Indicateur construit à partir de l'indicateur de la précarité étudiante du RESeau des Observatoires du SUPérieur (RESOSUP, 2016)

A l'horizon 2027, 22 millions de citoyens auront bénéficié des programmes de mobilité depuis 1987. Les ambitions du prochain programme Erasmus + 2021-2027, à la fois quantitatives (doublement du budget) et qualitatives (inclusion sociale et professionnelle) ont conduit l'Agence à prendre en compte ce formidable réseau de citoyens européens convaincus des bénéfices de la mobilité et, plus généralement, du projet européen et de ses valeurs citoyennes. Dans les propositions pour le prochain programme, la Commission européenne mentionne d'ailleurs (article 29)



Le programme devrait mobiliser les participants potentiels et passés du programme Erasmus+ et soutenir les activités des réseaux d'Alumni en particulier, ambassadeurs et pairs européens, en les encourageant à agir comme des multiplicateurs du programme.



En 2019, ce sujet a été travaillé et porté avec les agences Erasmus+ de l'Union européenne, la Commission européenne et des réseaux français de l'insertion, de l'enseignement et de la formation professionnels. Le sujet a d'abord été proposé par l'Agence française pour la réunion des responsables communication des agences nationales Erasmus+ à Budapest, réunis le 25 et 26 avril par la Commission européenne (DGEAC), permettant de partager



les bonnes pratiques. Depuis le Festival d'Europa (7 au 9 mai à Florence, Italie) qui a rassemblé 400 alumni d'Europe, les Agences nationales Erasmus+ ont appelé les anciens des programmes de mobilité à se structurer et à se mobiliser pendant les #ErasmusDays tout particulièrement : « Dans le contexte des élections européennes, c'est le moment de reconnaître ce que l'Europe nous a apporté et de rendre au projet européen ce qu'il nous a apporté individuellement et collectivement. Nous, Agences nationales Erasmus+, appelons les anciens Erasmus et Erasmus + à se mobiliser largement pour partager leurs expériences et leur réseau professionnel ainsi qu'à promouvoir les opportunités offertes par le prochain programme, notamment auprès des publics défavorisés.*»

Suite à cet appel, l'Agence Erasmus+ France a réuni le réseau des Missions locales, les Maisons familiales et rurales, les Compagnons du devoir. Des actions de terrain au profit des publics les plus éloignés de la mobilité sont envisagées en 2020, notamment avec le réseau des 250 missions locales et de très nombreux jeunes qu'il accompagne dans le cadre de la garantie Jeunes vers l'emploi ou la formation.

Les agences française et italienne (Indire) ont également pu travailler le 4 septembre 2019 avec la Commission européenne dans la perspective du prochain programme pour élargir l'enjeu alumni au-delà des participants de l'enseignement supérieur et au profit de l'objectif d'inclusion sociale.

* <http://www.agence-erasmus.fr/article/326/l-appel-des-agences-europeennes-erasmus-pour-une-strategie-alumni-2021-2027>

PROMOUVOIR DES PROJETS DE QUALITE

L'accompagnement des candidats

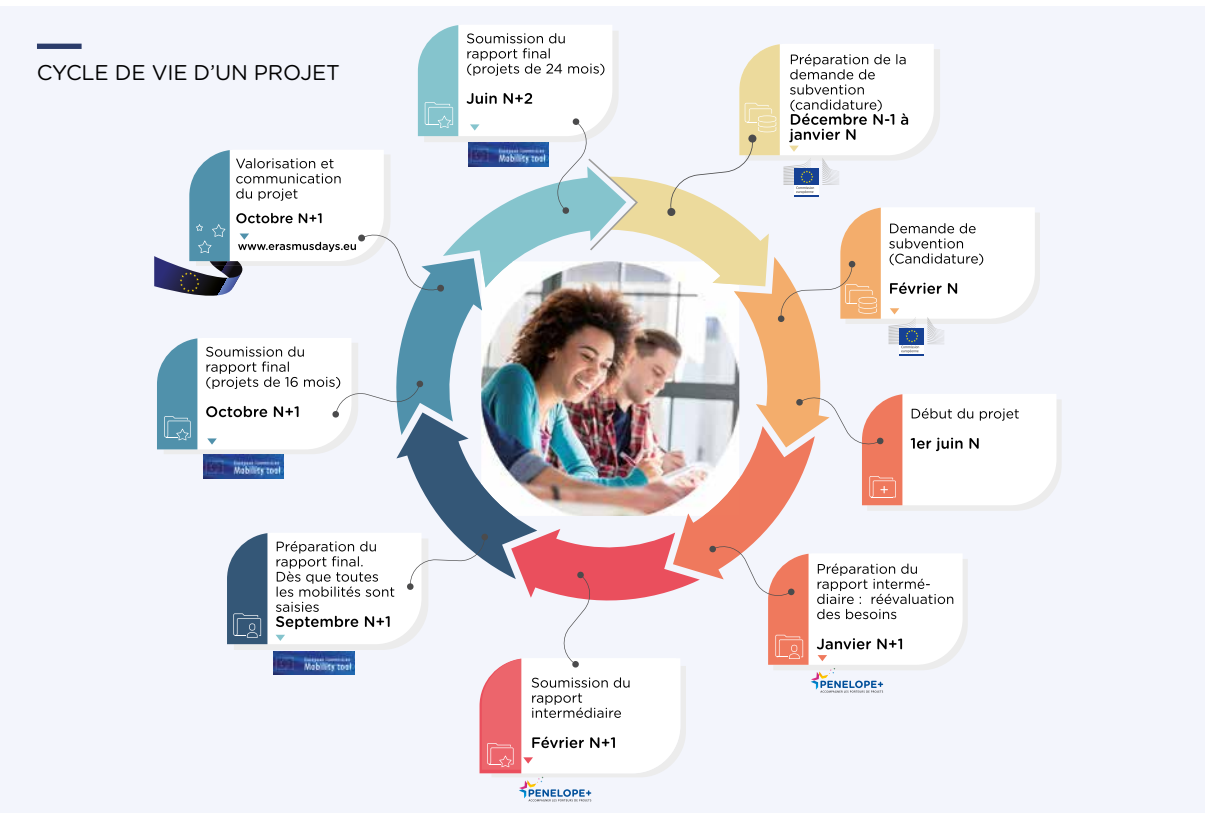
Les actions d'accompagnement des candidats ont permis d'améliorer l'accessibilité d'Erasmus + dans le contexte de l'augmentation des budgets, en particulier pour l'enseignement scolaire. Elles ont également visé l'appropriation des synergies des financements ouverts aux acteurs de l'enseignement supérieur et le développement d'action de promotion spécifique pour les acteurs de l'agriculture et de la culture.

À la demande des membres du réseau des développeurs Erasmus + et des partenaires engagés dans la mise en œuvre d'Erasmus +, ce sont près de 3 700 candidats potentiels qui ont été informés à l'occasion d'une des 50 interventions de l'agence en 2019 : Congrès de la Fédération des Maisons de l'Europe, Journées Europe auprès du réseau des JSCS¹, Séminaire sur la réforme de la voie professionnelle DGESCO, Congrès de l'ANDEV², Colloque de l'association des DGS³ des établissements d'enseignement supérieur ainsi

que des événements liés au Réseau national des écoles d'architecture, aux Fabriques d'initiatives citoyennes, à celui du Réseau des Maisons Familiales et Rurales.

Afin d'aider les candidats et les porteurs de projet à tirer parti au mieux des synergies entre les outils et dispositifs Erasmus + (EPALE, ECVET, eTwinning, AEFA, Europass), une infographie sur le cycle de vie du projet a été créée. La collaboration avec le bureau d'assistance nationale eTwinning a permis de former les enseignants en présentiel et à distance.

Près de 2 200 personnes ont participé à 30 formations réalisées sur mesure pour des réseaux sectoriels : Fédération des Pupilles de l'Enseignement Public, Académie de Versailles, Réseau des établissements de la Culture, Comue d'Ile-de-France, réseaux de l'enseignement catholique, formations à l'IHEEF pour les 1 350 personnels de direction et inspecteurs de l'Education nationale, etc.



1 - Jeunesse, sports et cohésion sociale 2 - Association Nationale des Directeurs et des Cadres de l'Education des Villes et des Collectivités Territoriales
3 - Directeurs Généraux des Services



L'appel à propositions 2019

Comme chaque année, l'évaluation des candidatures a été confiée à des experts indépendants qui bénéficient d'une formation de la part de l'Agence et appliquent les critères d'évaluation définis au niveau européen. Le dispositif faisant appel à des experts-référents afin d'accompagner les évaluateurs dans leur mission permet d'améliorer la qualité du contrôle de cohérence de l'action d'évaluation ainsi que la montée en compétence des évaluateurs. La campagne d'évaluation 2019 a mobilisé 275 experts et intégré 131 nouveaux évaluateurs dans le réseau qui compte désormais 499 évaluateurs (367 en 2018). Le nombre de dossiers de candidature traités par l'Agence pour l'ensemble des actions en 2019 a connu une augmentation significative par rapport à 2018 en dépassant les 2 400 dossiers (soit une augmentation de 8%).



Les réunions de lancement organisées par l'Agence pour l'appel à propositions 2019 ont rassemblé plus de 1 300 participants pour près de 1 000 organismes représentés. Près de 20 classes virtuelles ont été organisées sur des thématiques diverses, comme la préparation des rapports intermédiaires, la rédaction du rapport final, la gestion budgétaire d'un projet ou pour des séances de rattrapage des ateliers de lancement.

L'accompagnement des porteurs de projets porte également sur la qualité des candidatures et l'éligibilité des projets au programme. En 2019, le taux d'éligibilité est toujours à un niveau très satisfaisant, à plus de 99%. L'accent est mis sur



l'accompagnement à la rédaction des rapports intermédiaires et finaux et sur l'évaluation de l'impact des projets. Un projet pilote de formation a été conduit au sein des académies de Caen et de Rouen pour les gestionnaires et comptables publics des établissements locaux d'enseignement.

La performance financière et la qualité des projets à l'évaluation

L'Agence respecte le taux maximal de correction financière fixé par la Commission européenne à 2%. L'ensemble des mesures prises depuis deux ans par l'Agence porte ses fruits puisque ce taux se situe désormais à environ 0,6 %. Le taux global d'utilisation des subventions après clôture des projets s'améliore également et atteint désormais 94,5 %.

Par ailleurs, les campagnes de traitement des rapports finaux font l'objet annuellement d'une analyse détaillée par action et par secteur, tant sur les aspects liés à la bonne gestion des fonds européens que sur la qualité des résultats issus des projets. Les conclusions sont partagées largement au sein de l'Agence afin d'adapter les pratiques d'accompagnement au plus près des besoins des bénéficiaires. L'Agence s'appuie notamment sur les bonnes pratiques relevées lors de l'évaluation qualitative finale des projets.

A ce titre, les projets de mobilité sous la forme de consortium sont généralement mieux structurés et pilotés. Les projets de partenariat prévoient quant à eux un volet évaluation intégré généralement dès la candidature.

D'une manière générale, les projets financés par le programme Erasmus + sont de qualité : moins de 1% des porteurs de projet voient réduire leur financement final en raison d'une qualité jugée insuffisante. L'Agence identifie en continu des projets considérés à haute valeur ajoutée ou à fort impact systémique. Elle délivre alors un label de bonne pratique.



Lors de la clôture des projets, l'Agence procède à l'évaluation qualitative du rapport final ainsi qu'à la vérification de la gestion financière. Cette évaluation finale se base sur des critères définis par la Commission européenne portant sur la pertinence, la qualité générale de mise en œuvre, l'impact et la diffusion des résultats du projet.

Tout projet, dont l'évaluation présente un haut niveau de qualité en termes de mise en œuvre, de résultats produits et d'impacts relevés, se voit attribuer le label « Bonne pratique ». L'Agence informe ces bénéficiaires via un courrier officiel qui les invite à y faire référence dans toute communication. La Commission européenne en est également informée à des fins de valorisation à l'échelle européenne.

BONNE PRATIQUE

642

LABELS BONNE PRATIQUE

depuis le démarrage du programme en 2014

Depuis le démarrage du programme Erasmus + en 2014, l'Agence a ainsi attribué 642 labels Bonne pratique dont 379 à des projets de mobilité et 263 à des projets de partenariat. Un projet sur dix, sur l'ensemble de ceux clôturés au 31 décembre 2019, présentent un haut niveau de qualité globale.

Les porteurs de projet communiquent à propos de leur labellisation sur leur site internet. Voici deux exemples :

► <http://www.ac-reims.fr/cid144628/projet-europeen-de-l-academie-labellise-par-l-agence-erasmus.html> (mobilité)

► <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/portail-de-langues/allemand/index.php/328-projets-2018-2019> (partenariat)

Cette sélection peut donner lieu à des sollicitations particulières de la part de l'Agence tout comme de la Commission européenne tels que témoignages, interventions, publications, prix dans le cadre d'actions de communication et de valorisation spécifiques.

En 2020, la Commission européenne lance l'initiative *Erasmus+ Project Story Challenge* pour promouvoir mensuellement sur les réseaux sociaux des projets en lien avec les journées internationales et les priorités politiques. Les projets labélisés Bonne pratique en lien avec la thématique mensuelle retenue seront ainsi mis en avant sur le site et les réseaux sociaux de la DGEAC et de ceux de l'Agence.

De plus, cette mention distinctive apparaît sur l'espace public de leur projet référencé sur la plateforme européenne de valorisation des résultats de projets Erasmus + :

<https://info.erasmusplus.fr/projets-et-impacts/147-plateforme-resultats-de-projets.html>



MOBILISER LES INSTITUTIONS ET LES ENTREPRISES DANS LES TERRITOIRES

En 2019, l'Agence a renforcé sa présence dans les territoires grâce à la promotion conjointe réalisée avec le réseau des développeurs Erasmus + ainsi qu'auprès des porteurs de projets et des têtes de réseaux de l'enseignement scolaire, de la formation professionnelle et des collectivités locales.

Le réseau des développeurs a facilité l'accès à Erasmus + dans les territoires. En 2019, 85 nouveaux développeurs ont rejoint ce réseau qui compte désormais 821 membres. Les parcours de formation dédiés se sont enrichis de nouveaux modules, notamment un module *e-learning* sur les outils pour orienter les candidats vers l'action la plus adaptée au projet. Initiés fin 2018, les badges numériques proposés aux développeurs comptent désormais huit nouveaux badges sectoriels liés à la connaissance du programme Erasmus +.

La conférence annuelle 2019 de l'Agence, dédiée à la promotion du programme dans les territoires, s'est tenue à Dijon les 7 et 8 novembre en articulation étroite avec les Académies de Dijon et Besançon : un atelier a notamment permis de rassembler de nombreux enseignants et responsables d'établissements pour développer la mobilité des élèves et des personnels dans le secteur scolaire. L'Agence a proposé à des développeurs de participer à la conférence en étant accompagnés de deux futurs candidats au programme.

L'Agence est venue en appui des réseaux dans les territoires auprès des Comités régionaux de la mobilité (COREMOB). La rencontre régionale Erasmus + à Lille le 12 juin 2019 a été le fruit d'un



travail collaboratif mené avec le COREMOB des Hauts de France. Plus de 250 personnes ont assisté à cette journée dont de nombreux développeurs de la région. L'Agence a également été associée aux travaux des COREMOB des régions Bretagne, Nouvelle Aquitaine et Région Sud. Pour promouvoir les opportunités Erasmus + auprès des acteurs de l'économie sociale et solidaire et de l'action sociale, l'Agence a co-construit deux journées spéciales en septembre, en régions Grand Est et Centre-Val de Loire.

La 3e édition des Assises Territoriales de la Mobilité





des Apprentis s'est tenue les 14 et 15 mai 2019 à Toulouse. Ce séminaire était organisé par l'Agence et la Région Occitanie en lien avec les membres du groupe de travail national sur la mobilité internationale des apprentis. Les 120 professionnels présents (réseaux de CFA, organismes de formation, branches et OPCO) ont pu échanger autour de la thématique *Comment rendre accessible la mobilité au plus grand nombre d'apprentis à l'horizon 2027 ?*

L'Agence était présente au congrès de l'ANDEV à



Marseille du 27 au 29 novembre. Cette année, le thème était *l'enfant à l'ère du numérique*. Pendant trois jours, cadres et directeurs de l'éducation des villes et des collectivités ont pu s'informer sur

Erasmus + : l'Agence a co-animé un atelier sur la place du numérique dans les apprentissages et montré comment l'Union européenne encourage le développement du numérique dans l'éducation.

L'Agence a également organisé une mission de promotion en Nouvelle-Calédonie en juin 2019 en partenariat avec le Gouvernement de Nouvelle-Calédonie. L'objectif de cette mission était d'encourager l'amorçage de projets Erasmus + sur le territoire et d'identifier des développeurs calédoniens. Durant quatre jours une cinquantaine de professionnels d'établissements scolaires et de l'enseignement supérieur, mais aussi des acteurs associatifs et des organismes de formation professionnelle ont pu participer à des ateliers et à des tables rondes à Nouméa et à Lifou.

Enfin **le séminaire Education et territoires a rassemblé à Bordeaux les 7 et 8 octobre** une centaine de participants issus des collectivités territoriales (régions, départements, communes et associations de collectivités) et de l'Education nationale (DASEN, DAREIC) sur la question de l'ouverture européenne et internationale. L'objectif de ce séminaire était de présenter les opportunités du programme Erasmus + pour ces acteurs, de favoriser les échanges de pratiques et de présenter des exemples de collaborations réussies.



► L'Agence, consciente de l'opportunité que représentent les acteurs territoriaux et les collectivités en particulier pour le développement des projets Erasmus +, a engagé différentes actions institutionnelles, événementielles et médiatiques en 2019. Cette stratégie a été portée par un partenariat signé avec **Régions de France** le 30 septembre à l'occasion du Congrès national des régions organisé à Bordeaux. Il vise à promouvoir la mobilité, à mettre en commun des données issues de nos observatoires respectifs et à renforcer la dynamique institutionnelle au sein du Groupement d'Intérêt Public Agence Erasmus+ France lors du renouvellement du programme Erasmus + pour 2021-2027.



► La **conférence annuelle**, tenue les 7 et 8 novembre à Dijon dans les locaux du Conseil régional de Bourgogne-Franche Comté, a réuni des élus régionaux, nationaux et européens, des enseignants et des représentants des académies de Dijon et Besançon et des professionnels de l'éducation et de la formation de Serbie et de Suède, partenaires de cette édition.



► Avec 1 200 événements en France, l'impact territorial des #ErasmusDays et sa forte visibilité dans la presse quotidienne régionale ont offert une exposition nouvelle pour les projets et les acteurs. Un plan média a également permis de diffuser largement les messages auprès des collectivités, grandes ou petites, pour qu'elles créent et déposent des projets. Ces articles et publicités sont à retrouver dans *Régions Magazine* (45 000 exemplaires), *Techni. cités* (65 000 lecteurs), sur le site de la *Gazette des Communes* (1,2 millions de visiteurs par mois), la newsletter de l'Association des Maires de France Maires Info (60 000 lecteurs) et la *lettre des finances locales*.

ERASMUS +
C'EST AUSSI POUR VOUS !

- Agents des collectivités, élus, acteurs du tissu associatif local, partez vous former et échanger avec vos homologues en Europe grâce à Erasmus +
- Quelle que soit l'échelle de vos projets ou de votre collectivité, le programme Erasmus + vous offre des opportunités

Des rencontres et des solutions concrètes face aux défis actuels des politiques publiques
Des rencontres entre agents, élus, associatifs et nos partenaires européens ont eu lieu en Italie, en Lettonie et en Roumanie.

« Grâce à notre projet Erasmus + sur la citoyenneté inclusive, nous avons travaillé à la mise en place d'un budget participatif. Des rencontres entre agents, élus, associatifs et nos partenaires européens ont eu lieu en Italie, en Lettonie et en Roumanie »
Cécile Carling, responsable du service innovation sociale de la ville de Béziers (34)

Projet de partenariat Erasmus +

- Partager des bonnes pratiques
- Avoir au moins 2 partenaires en Europe
- Durée de 12 à 36 mois
- Financement jusqu'à 450 000€

Date limite de candidature : 24 mars 2020

Équipement pour tous les acteurs publics et privés de votre territoire
« Notre mobilité à Marienberg nous a permis d'enrichir nos pratiques pour accompagner les personnes âgées. Échanger avec nos homologues allemands nous a fait prendre conscience de nos rencontrances les mêmes difficultés que nous »
Catherine Malot, aide-médecin psychologue en EPHAD à Villeneuve-en-Betz (44)

Projet de mobilité Erasmus +

- Se former (cours, stage d'observation, ...)
- Au moins 2 partenaires en Europe
- Mobilité de 2 à 60 jours

Date limite de candidature : 5 février 2020

Pour d'informations sur le programme Erasmus + : www.agence-erasmus.fr

PRÉSERVER UNE IMAGE POSITIVE DU PROGRAMME ERASMUS +

L'année 2019, année électorale, a été particulière pour l'image du programme Erasmus + en France et plus largement dans 53 pays participants aux #ErasmusDays.

En début d'année, l'Union européenne a vu la jeunesse se mobiliser fortement pour les élections européennes. A son échelle, l'Agence y a contribué en incitant la génération Erasmus au vote et à l'inscription sur les listes électorales. Les éléments mis à disposition par la Commission européenne et le Parlement européen ont été exploités avec Le Monde, Educpros et Arte France ainsi que dans le cadre de la promotion du film *Les enfants d'Erasmus, l'Europe pour tous* ?¹. Les nouveaux élus français au Parlement européen ont reçu une information synthétique sur le programme et ses larges opportunités².

En fin d'année, la valorisation des projets Erasmus + a connu un développement spectaculaire grâce aux #ErasmusDays, événement initié et coordonné par l'Agence française : 53 pays ont accueilli 3 995 événements organisés localement par des porteurs de projets. En France se sont tenus plus de 1 200 événements, traduisant l'appétence des acteurs pour communiquer et la pertinence d'une valorisation des projets depuis le terrain (cf. pages 72-73). Le site coopératif www.erasmusdays.eu a été créé pour permettre l'administration des événements par chacune des 39 agences nationales. Cet outil, développé et financé par l'Agence française, a été salué par les collègues européens et a contribué au succès de cette troisième édition dans chaque pays.

CAMPAGNE SCOLAIRE : IMPACT SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

- ▶ Du 15 au 27 octobre 2019
- ▶ Publicité sponsorisée sur Facebook, Instagram auprès des professionnels

5 000

EUROS DE BUDGET

782 080

PERSONNES ATTEINTES

6 786

CLICS VERS LE SITE

+1 040%

FRÉQUENTATION SUR LE SITE

SOIT

400

VISITES PAR JOUR SUR LA PAGE



La politique d'information et de communication s'est également attachée à soutenir efficacement les objectifs de promotion du programme compte-tenu de la montée en puissance des budgets. Grâce aux réseaux sociaux, trois campagnes de *webmarketing* ont permis l'information de nouveaux acteurs dans les secteurs du scolaire, de l'action sociale, de l'économie sociale et solidaire et des collectivités territoriales. Des partenariats médias ont été nourris avec *Régions Magazine*, *Techni.cités*, la *Gazette des Communes*, la newsletter quotidienne de l'AMF et La *Lettre des Finances Locales*.

La stratégie d'information du grand public, des parents et des jeunes a porté grâce à la valorisation de l'offre de la mobilité Erasmus + (les établissements Erasmus +) sur le site Digischool³ et via la presse spécialisée familles. Plus généralement, en 2019, 1 850 articles, sujets de radio et reportages TV ont traité d'Erasmus + (1 350 en 2018).

1 - Une coproduction grecque, irlandaise et bulgare, réalisée par Angeliki Aristomenopoulou et Andreas Apostolidis : <https://generation.erasmusplus.fr/creation/les-enfants-erasmus-comment-le-programme-a-change-leur-vie/> 2 - <https://www.generation-erasmus.fr/5-idees-faussees-sur-erasmus/> 3 - <https://www.digischool.fr/international/guide-pays/programme-echange-etudiant-erasmus-46.html>

atteignant 228 millions de contacts pour un équivalent d'achat d'espace publicitaire de 8 millions d'euros. Les chiffres de la démocratisation du programme Erasmus + en France ont été relayés par l'AFP, dans les journaux *20 Minutes*, *La Croix*, *Les Echos*, mais aussi sur *France Inter*. Erasmus + dans l'apprentissage reste un sujet d'intérêt pour les médias : portraits d'apprentis Erasmus + dans *Le Monde*, *Le Parisien*, *Aujourd'hui en France*, *Entreprises & Carrières*, *Centre Inffo*, sur *France 3* en régions notamment.

De nouveaux messages ont été portés largement grâce aux réseaux sociaux (progression forte sur *LinkedIn*) et pendant les nombreux événements de l'Agence : le prochain programme, la numérisation d'Erasmus + et son souci plus affirmé des enjeux environnementaux, le lancement des Universités européennes, l'importance de la mobilité comme choix d'orientation dans les parcours et la reconnaissance de ces acquis internationaux.

L'offre éditoriale s'est développée fortement grâce à l'audiovisuel. Tutoriels animés, reportages, interviews, teasers... Au total, 16 vidéos ont été produites en 2019, certaines pour valoriser les événements de l'Agence et le contenu de leurs échanges, d'autres pour soutenir la promotion du programme et la valorisation des projets. Ainsi, les agences européennes ont été accompagnées pour la promotion des #ErasmusDays grâce à un *teaser* et à cinq reportages en anglais, réalisés en France, en Italie, en République tchèque et en Turquie.

L'année 2019 a enfin permis une refonte d'ensemble de l'écosystème numérique de l'Agence. Le site Internet commun aux deux agences, info.erasmusplus.fr, a confirmé sa progression (3 198 996 pages vues, soit + 16,70 % / 2018). Un nouveau site, www.agence.erasmusplus.fr, a été développé : accessible dès janvier 2020 pour un accompagnement des acteurs selon leurs profils et leurs attentes, il propose des parcours dédiés (*UX design*), une galerie des projets et de leurs impacts, une présentation simplifiée et selon les attentes de nouveaux porteurs et du grand public. Le nouveau site propose désormais les cartes des établissements pour faciliter l'orientation et bien d'autres outils. En cohérence, la newsletter le Mag Erasmus est devenue la newsletter du nouveau site : elle a été intégralement repensée selon les attentes du lectorat (enquête en ligne). Quant au Flash Erasmus, dédié aux porteurs de projets, il a été revu aussi pour devenir la newsletter de Pénélope+ puis, en juin 2020, celle de la nouvelle plateforme dédiée au programme 2021-2027, www.monprojet.erasmusplus.fr.



S'INFORMER / COMMUNIQUER / VALORISER LES PROJETS



	AGENCE ERASMUS+ FRANCE - EDUCATION & FORMATION	Génération ERASMUS+	EPALE	ABONNÉS
	#Erasmusplus			
	@ErasmusPlusFR	@gen_Erasmus	@EPALE_FR	15 000
	@ErasmusPlusFR	@GenerationErasmus		20 000
	Agence Erasmus+ France / Education Formation		Epale France	6 000
	@agence_erasmus	@gen.erasmus		2 600
	Chaîne Agence Erasmus+	Chaîne génération		1 700

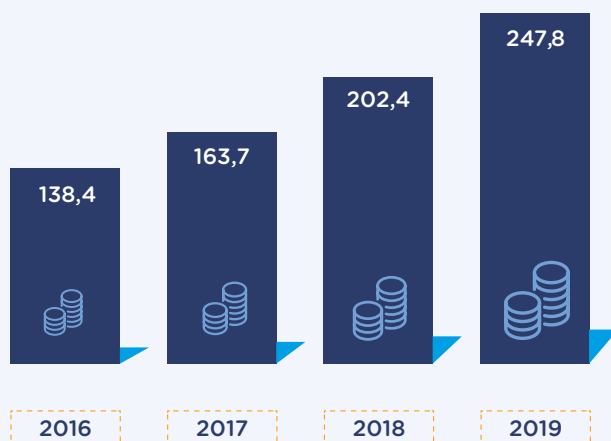
PARTIE 3

RÉSULTATS 2019



RESULTATS 2019 - SYNTHÈSE

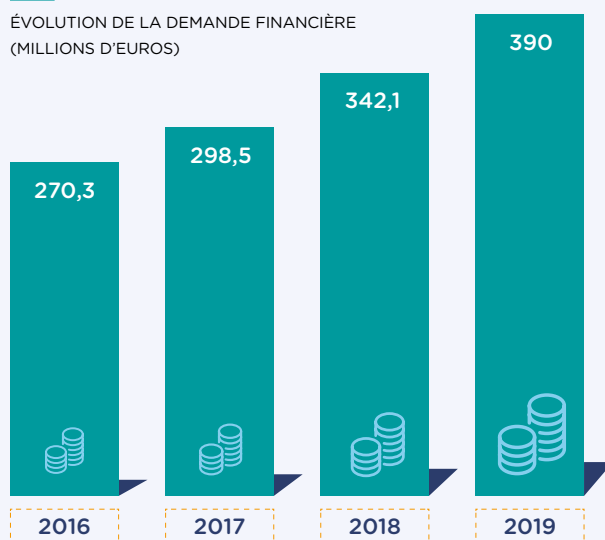
ÉVOLUTION DE L'ENVELOPPE BUDGÉTAIRE INITIALE POUR LA FRANCE
ERASMUS + EDUCATION ET FORMATION (MILLIONS D'EUROS)



En 2019, le **budget initial** d'intervention Erasmus + pour le volet Education et Formation s'élève à 247,8 millions d'euros, soit une augmentation globale de 22% par rapport à 2018. Les projets de mobilité (action clé 1) disposent d'un budget de 184,1 millions d'euros et les projets de partenariats (action clé 2) de 63,7 millions d'euros.

La **demande financière** est en hausse constante que ce soit pour les projets de mobilité ou de partenariats. Elle s'élève à 390 millions d'euros en 2019, soit une augmentation de 14% par rapport à la demande financière 2018.

ÉVOLUTION DE LA DEMANDE FINANCIÈRE
(MILLIONS D'EUROS)

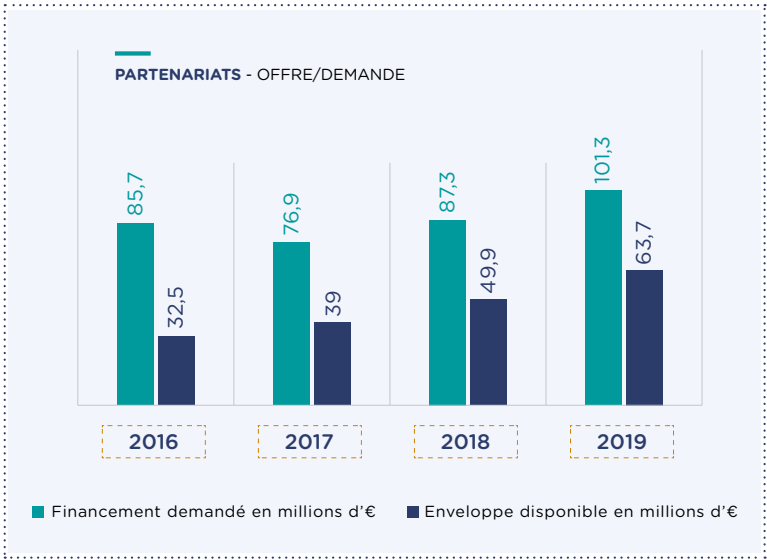
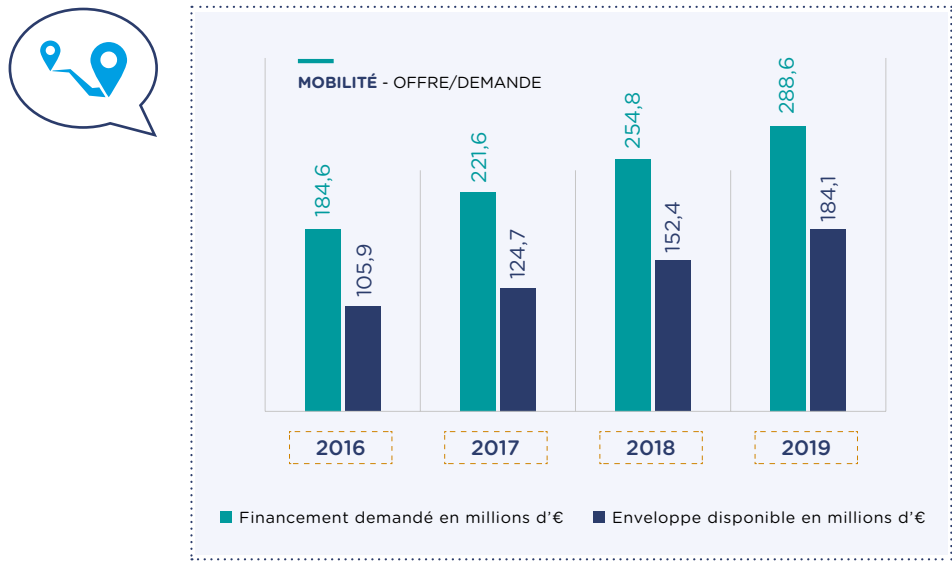


MOBILITÉ : enveloppes budgétaires en millions d'€	BUDGET initial 2018	BUDGET initial 2019	VARIATION 2018-2019
Enseignement scolaire	8,2	10,6	30%
Formation professionnelle	40,1	49,3	23%
Éducation des adultes	1,3	2,5	94%
Enseignement supérieur - Europe	85,5	100,9	18%
Enseignement supérieur - International	17,3	20,8	20%
Total	152,4	184,1	21%

Tous les secteurs affichent une hausse de leur enveloppe mobilité, avec une nette prédominance pour le secteur de l'éducation des adultes.

MOBILITÉ : demande financière	2018	2019	VARIATION 2018-2019
Enseignement scolaire	9,9	14,1	42%
Formation professionnelle	70	77,4	11%
Éducation des adultes	1,8	1,1	-39%
Enseignement supérieur - Europe	116	116,8	1%
Enseignement supérieur - International	57,1	79,2	39%
Total	254,8	288,6	13%

En 2019, la demande financière des mobilités augmente de 13% et l'offre de 21%, ce qui maintient les écarts entre offre et demande de mobilités (-104,5 millions d'euros en 2019 contre -102,4 en 2018).



L'enveloppe budgétaire attribuée aux projets de partenariats progresse de 28% et la demande financière de 16%. L'écart entre offre et demande de financements demeure pour les partenariats (-37,6 millions d'euros en 2019 contre -37,4 en 2018)



PARTENARIATS : enveloppes budgétaires en millions d'€	BUDGET initial 2018	BUDGET initial 2019	VARIATION 2018-2019
Enseignement scolaire	26,1	33,2	28%
Formation professionnelle	9,3	10,3	10%
Enseignement supérieur	5,6	8,6	53%
Éducation des adultes	8,9	11,6	31%
Total	49,9	63,7	28%

PARTENARIATS : demande financière	2018	2019	VARIATION 2018-2019
Enseignement scolaire	37,1	39,9	8%
Formation professionnelle	23,7	25,9	9%
Enseignement supérieur	10,4	13,2	27%
Éducation des adultes	16,1	22,3	38%
Total	87,3	101,3	16%

En 2019, l'Agence a reçu un total de **2 466 candidatures** (+4%) : 1 902 pour les projets de mobilité et 564 pour les projets de Partenariats.



MOBILITÉ : nombre de candidatures reçues	2018	2019	VARIATION 2018-2019
Enseignement scolaire	247	297	20%
Formation professionnelle	475	473	-
Formation professionnelle (demande de charte)	31	10	-68%
Éducation des adultes	26	35	35%
Enseignement supérieur - Europe	881	859	-2%
Enseignement supérieur - International	190	212	12%
Demande accréditation de consortium	18	16	-11%
Total	1 868	1 902	2%

PARTENARIATS : nombre de candidatures reçues	2018	2019	VARIATION 2018-2019
Échanges scolaires	267	308	15%
Enseignement scolaire	39	33	-15%
Formation professionnelle	88	95	8%
Enseignement supérieur	30	39	30%
Éducation des adultes	71	89	25%
Total	495	564	14%



SYNTHÈSE

En 2019, l'Agence a reçu 16 demandes d'accréditation de consortium qui ont toutes été acceptées. 64 organismes sont bénéficiaires d'une accréditation dans ce cadre. Un consortium permet d'organiser toutes les formes de mobilités : mobilités d'études et de stage pour les étudiants, d'enseignement et de formation pour les personnels de l'enseignement supérieur.

Focus

CONSORTIA 2014 - 2019

Le développement des consortia favorise l'accès large à la mobilité Erasmus +

Dès le début du programme, l'Agence a encouragé la mise en place de consortia pour la mobilité afin d'élargir l'accès au programme et de garantir une gestion des fonds de qualité. Les consortia sont l'instrument privilégié d'une démarche inscrite dans un territoire ou au sein d'un réseau sectoriel au moyen d'une stratégie affirmée d'ouverture internationale.

Le développement des consortia se traduit dans les chiffres : avec un financement global de 180M€ depuis 2014, ils représentent presque un quart du budget des actions de mobilité. Pour les secteurs de l'enseignement

scolaire et de la formation professionnelle, le financement des consortia représente plus de la moitié du financement total. Dans l'enseignement supérieur, la pratique est moins répandue (8% des fonds ont été attribués à des consortia).

Cette forte prédominance de l'organisation en consortia se traduit dans les chiffres de la mobilité : 6 mobilités sur 10 dans les champs scolaire et de la formation professionnelle sont ainsi organisées via un consortium.

180

MILLIONS D'EUROS

DEPUIS 2014

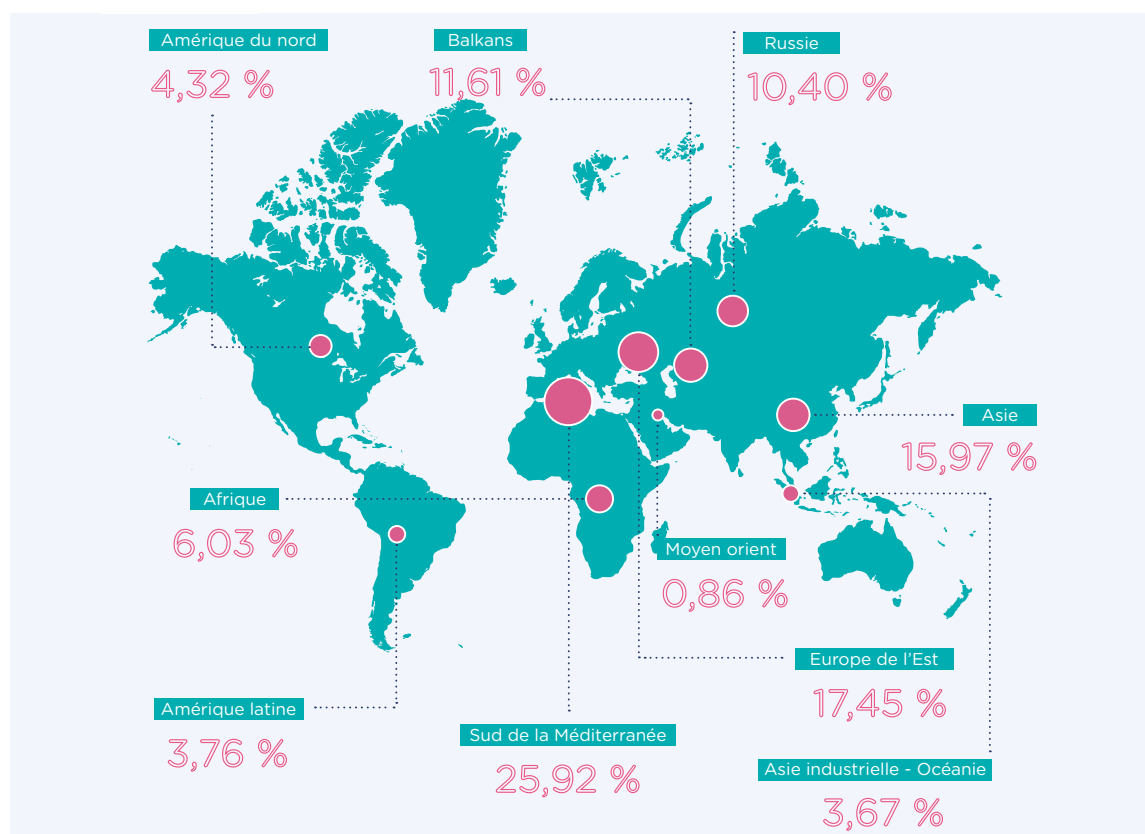
LES PROJETS DE MOBILITÉS 2019

AP 2019	BUDGET DISPONIBLE INITIAL 	CANDIDATURES REÇUES 	CANDIDATURES FINANCÉES 	MOBILITÉS DEMANDÉES 	MOBILITÉS FINANCÉES 
ENSEIGNEMENT SCOLAIRE	10,6 M€	297	253	7 152	5 447
EDUCATION DES ADULTES	2,5 M€	35	28	739	635
FORMATION PROFESSIONNELLE	49,3 M€	473	451	48 552	31 721
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN EUROPE	100,9 M€	859	851	71 430	59 944
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR HORS EUROPE	20,8 M€	212	86	18 033	4 729

SECTEURS ÉDUCATIFS	PUBLICS CONCERNÉS PAR LA MOBILITÉ	MOBILITÉS ACCORDÉES 2019
FORMATION PROFESSIONNELLE	Total	31 721
	Lycéens pro, apprentis, stagiaires...	23 722
	Mobilités courtes	21 736
	Mobilités longues	1 986
	Enseignants, formateurs	2 998
	Accompagnateurs	5 001
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (EUROPE)	Total	59 944
	Étudiants (total études et stages)	54 723
	Études	34 117
	Stages	20 606
	Enseignants, personnels	5 221
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (HORS EUROPE)	Total	4 729
	Étudiants (total études et stages)	2 360
	Études	1 977
	Stages	383
	Enseignants, personnels	2 369
ENSEIGNEMENT SCOLAIRE	Enseignants, personnels	5 447
ÉDUCATION DES ADULTES	Formateurs	635
TOTAL		102 476

Focus

MOBILITÉ INTERNATIONALE DE CRÉDITS 2015-2019



LES PROJETS DE PARTENARIATS 2019

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE DISPONIBLE

91%

DES PROJETS
DE QUALITÉ
SÉLECTIONNÉS



ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

33,2 MILLIONS D'EUROS

90%

DES PROJETS ÉCHANGES
SCOLAIRES SÉLECTIONNÉS

100%

DES PARTENARIATS
SCOLAIRES SÉLECTIONNÉS

48%

DES PROJETS
DE QUALITÉ
SÉLECTIONNÉS



FORMATION PROFESSIONNELLE

10,3 MILLIONS D'EUROS

100%

DES PROJETS
ÉCHANGES DE PRATIQUES
SÉLECTIONNÉS

38%

DES PROJETS INNOVATION
SÉLECTIONNÉS

93%

DES PROJETS
DE QUALITÉ
SÉLECTIONNÉS



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

8,6 MILLIONS D'EUROS

93%

DES PROJETS
INNOVATION SÉLECTIONNÉS

79%

DES PROJETS
DE QUALITÉ
SÉLECTIONNÉS



EDUCATION DES ADULTES

13,1 MILLIONS D'EUROS*

*11,6 M€ de budget initial et
apport de 1,5 M€ en raison du
transfert des fonds non utilisés
sur l'action de mobilité.

100%

DES PROJETS
ÉCHANGES DE PRATIQUES
SÉLECTIONNÉS

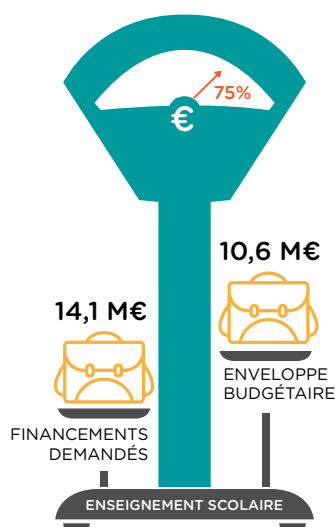
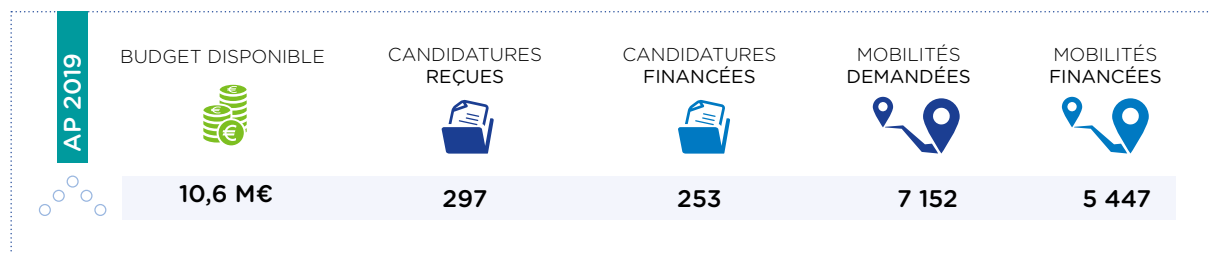
75%

DES PROJETS
INNOVATION SÉLECTIONNÉS

Mode de calcul : Nombre de projets financés/ Nombre de candidatures qui ont obtenu une note ≥ 60

RESULTATS 2019 - LES PROJETS DE MOBILITÉ

SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE



En 2019, l'enveloppe financière attribuée à cette action est de 10,6 millions d'euros, soit une augmentation de 30% par rapport à 2018 (8,2 millions d'euros).

La demande financière a progressé de 42% et atteint 14,1 millions d'euros en 2019.

Les projets déposés en consortium poursuivent une dynamique ascendante avec une demande financière de 9,1 millions d'euros, mobilisant 86 % de la demande globale.

En 2019, tous les projets de qualité¹ ont été financés, soit 253 projets représentant 5 447 mobilités pour effectuer un stage d'observation dans un établissement scolaire en Europe (35,1%), suivre une formation (64,5%) ou enseigner à l'étranger (0,4%).



ENSEIGNEMENT SCOLAIRE - MOBILITÉ Candidatures reçues	AP 2018	AP 2019	VARIATION 2018-2019
Nombre de candidatures reçues	247	297	20%
Mobilités demandées	4 950	7 152	44%
Nombre de candidatures en consortium	48	72	50%
Demande financière des consortia (Millions €)	5,7	9,1	60%

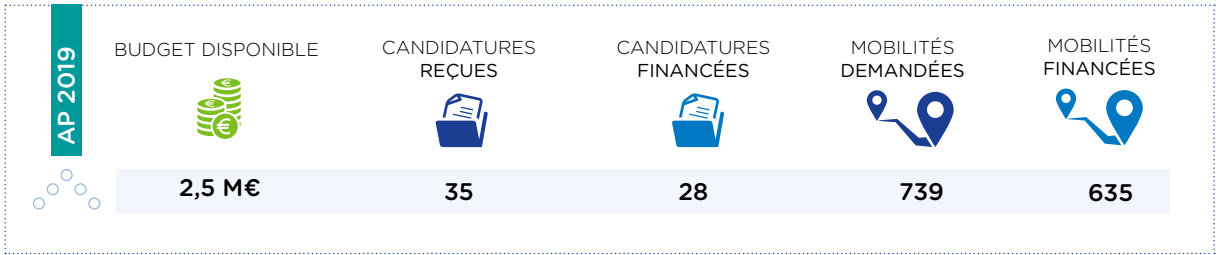
¹ - Dont la note lors de l'évaluation de la candidature est au moins 60/100

67 projets en consortium sont financés à hauteur de 7,2 millions d'euros.
 Parmi ces projets, 35 sont portés par 17 GIP académiques ou rectorats pour un financement global de 4,7 millions d'euros, soit 2 508 mobilités de personnels de l'enseignement scolaire (46% des mobilités totales accordées).



ENSEIGNEMENT SCOLAIRE - MOBILITÉ Candidatures financées	AP 2018	AP 2019	VARIATION 2018-2019
Nombre de projets financés	217	253	17%
Mobilités totales financées	4 265	5 447	28%
Candidatures en consortium financées	47	67	43%
Financement des consortia (millions €)	5	7,2	44%

SECTEUR DE L'ÉDUCATION DES ADULTES



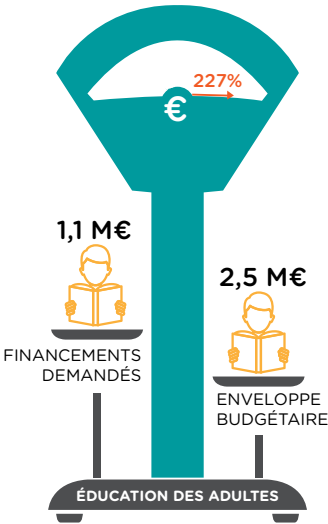
L'enveloppe financière attribuée à la mobilité du secteur de l'éducation des adultes affiche une hausse de 94% en 2019 et atteint 2,5 millions d'euros.

Bien que le nombre de candidatures augmente en 2019, la demande financière et le nombre de mobilités demandées sont en baisse par rapport à l'année précédente : 1,1 millions d'euros demandés pour 739 mobilités.

Tous les projets de qualité ont été financés en 2019, soit 28 projets pour organiser 635 mobilités de formateurs :

- 52% en stages d'observation ;
- 43% pour suivre une formation en Europe ;
- 5% pour assurer une mission de formation à l'étranger.

Le financement total des projets sélectionnés s'élevant à 950 000 euros, l'Agence a pu transférer 1,5 millions d'euros au bénéfice des projets de partenariats sur le secteur de l'éducation des adultes.





EDUCATION DES ADULTES - MOBILITÉ Candidatures reçues	AP 2018	AP 2019	VARIATION 2018-2019
Nombre de candidatures reçues	26	35	35%
Mobilités demandées	1 046	739	-29%
Nombre de candidatures en consortium	9	4	-56%
Demande financière des consortia (millions €)	1,1	0,2	-82%



EDUCATION DES ADULTES - MOBILITÉ Candidatures financées	AP 2018	AP 2019	VARIATION 2018-2019
Nombre de projets financés	20	28	40%
Mobilités totales financées	801	635	-21%
Candidatures en consortium financées	8	4	-50%
Financement des consortia (millions €)	0,9	0,15	-83%

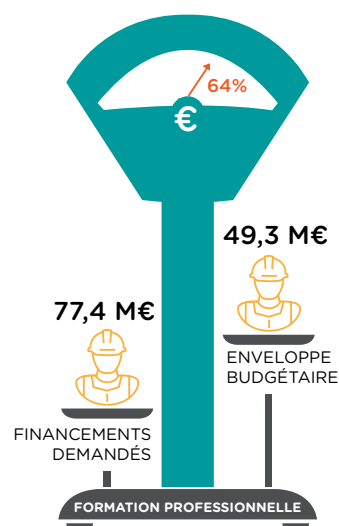
SECTEUR DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE



AP 2019	BUDGET DISPONIBLE	CANDIDATURES REÇUES	CANDIDATURES FINANCÉES	MOBILITÉS DEMANDÉES	MOBILITÉS FINANCÉES
	49,3 M€	473	451	48 552	31 721

La demande financière progresse de 11% et atteint 77,4 millions d'euros (contre 70 millions d'euros en 2018) et demeure nettement supérieure à l'enveloppe disponible de 49,3 millions d'euros.

La demande financière des projets en consortium augmente de 25% et atteint 45,6 millions d'euros en 2019. La demande financière des consortia représente 59% de la demande financière globale. En 2019, quatre nouvelles chartes pour la mobilité de la formation professionnelle ont été délivrées à des organismes au regard de la qualité des projets déposés les années précédentes. La charte permet de déposer une candidature simplifiée pour mettre en œuvre des mobilités sur ce secteur. Entre 2015 et 2019, 62 chartes ont été acceptées.





Parmi les 473 candidatures reçues, 52 dossiers ont été déposés par des organismes détenteurs de la charte pour la mobilité de la formation professionnelle pour une demande financière de 18 millions d'euros. Le nombre de ces candidatures de qualité augmente régulièrement depuis 2016.



FORMATION PROFESSIONNELLE - MOBILITÉ Candidatures reçues	AP 2018	AP 2019	VARIATION 2018-2019
Nombre de candidatures reçues	475	473	-
Mobilités demandées	40 982	48 552	18%
Nombre de candidatures en consortium	83	87	5%
Demande financière des consortia (millions €)	36,4	45,6	25%

Tous les projets de qualité ont été financés en 2019, soit 451 projets pour organiser 31 721 mobilités.

86 projets en consortium sont sélectionnés pour un montant global de 28,5 millions d'euros et 19 718 mobilités, ce qui représente 62% des mobilités totales.



FORMATION PROFESSIONNELLE - MOBILITÉ Candidatures financées	AP 2018	AP 2019	VARIATION 2018-2019
Nombre de projets financés	311	451	45%
Mobilités totales financées	24 861	31 721	28%
Candidatures en consortium financées	63	86	37%
Financement des consortia (millions €)	23,2	28,5	23%

En 2019, 451 projets sont financés pour organiser **31 721 mobilités**.

Les projets de mobilité du secteur de la formation professionnelle financent des stages au sein d'un organisme de formation ou d'une entreprise à l'étranger pour les apprenants : lycéens, apprentis, demandeurs d'emploi, stagiaires de l'enseignement et de la formation professionnelles.

En 2018, la Commission européenne a souhaité développer les stages d'une durée plus longue,

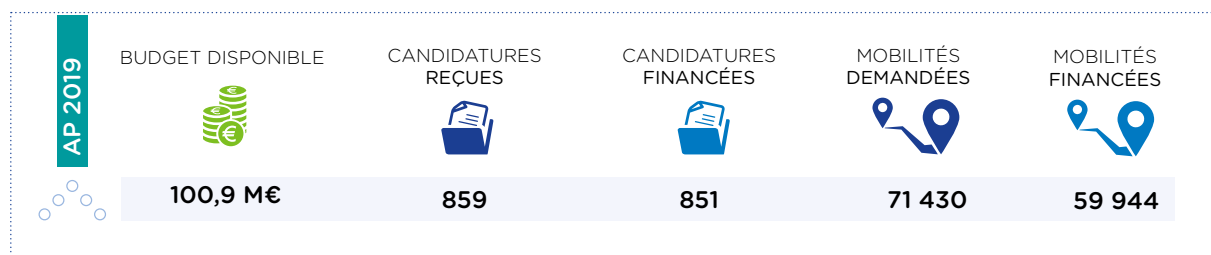
de 3 à 12 mois, une initiative appelée **Erasmus Pro**. Les personnels ont également le choix entre plusieurs types d'activité de mobilité : missions d'enseignement, stages d'observation en entreprise ou visites dans les organismes d'accueil pour organiser la mobilité longue.

Les mobilités courtes (de deux semaines à 3 mois) des apprenants progressent de 32% alors que les mobilités longues restent stables par rapport à 2018.

FORMATION PROFESSIONNELLE Nombre de mobilités financées	AP 2018	AP 2019	VARIATION 2018-2019
Mobilités courtes apprenants	16 483	21 736	32%
Mobilités longues apprenants Erasmus pro	1 985	1 986	-
Mobilités - visite de planification	91	104	14%
Mobilités - Formation du personnel	2 361	2 612	11%
Mobilité - Enseignement	600	282	-53%
Accompagnateurs	3 341	5 001	50%
Total Mobilités	24 861	31 721	28%

SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

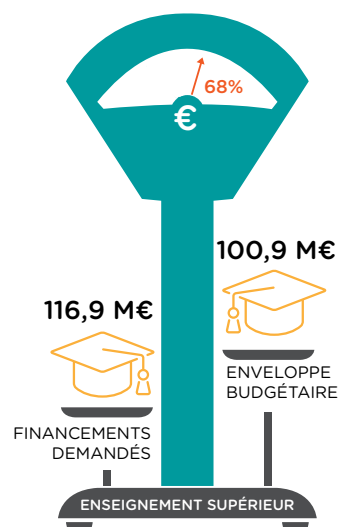
LES MOBILITÉS EN EUROPE



La demande de financements pour organiser la mobilité intra européenne sur le secteur de l'enseignement supérieur est en croissance régulière. L'enveloppe disponible évolue de 85,5 millions en 2018 à 100,9 millions en 2019.

Les candidatures déposées en consortium sont légèrement en hausse et concernent 42 organismes.

Le nombre des mobilités étudiantes est en hausse régulière, en particulier pour les mobilités de stage (+27%) et les mobilités de formation des personnels (+20%).





ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - MOBILITÉ EU Candidatures reçues	AP 2018	AP 2019	VARIATION 2018-2019
Nombre de candidatures reçues	881	859	-2%
Mobilités demandées	69 112	71 430	3%
Nombre de candidatures en consortium	37	42	14%
Demande financière des consortia (millions €)	9,9	10,7	8%



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - MOBILITÉ EU Nombre de mobilités accordées	AP 2018	AP 2019	VARIATION 2018-2019
Mobilités étudiants - Études	31 105	34 117	10%
Mobilités étudiants - Stages	16 171	20 606	27%
Mobilités des personnels - Formation	1 876	2 421	29%
Mobilités des personnels - Enseignement	2 326	2 800	20%
Total	51 478	59 944	16%

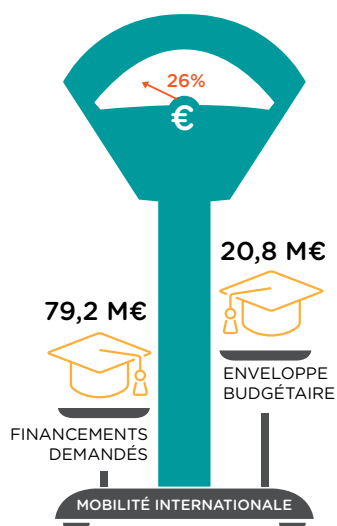
SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

LES MOBILITÉS HORS EUROPE

AP 2019	BUDGET DISPONIBLE	CANDIDATURES REÇUES	CANDIDATURES FINANCÉES	MOBILITÉS DEMANDÉES	MOBILITÉS FINANCÉES
					
	20,8 M€	212	86	18 033	4 729

La « mobilité internationale de crédits », entrante et sortante, peut s'effectuer entre les 34 pays du programme Erasmus + et les pays dits « partenaires » du reste du monde regroupés dans différentes régions géographiques. Le budget disponible pour 2019 est en augmentation de 20% par rapport à l'année 2018, soit 20,8 millions d'euros.





Avec 212 candidatures reçues, la France se place en première position des 34 pays du programme, devant l'Allemagne qui a reçu 168 candidatures et la Pologne, 138 candidatures.

La demande financière globale est en forte progression et atteint 79,2 millions d'euros en 2019, soit une augmentation de 39% par rapport à 2018. Les enveloppes disponibles sur les cinq instruments financiers ont été allouées entièrement. Seule la région des Balkans occidentaux présente une demande financière inférieure à l'enveloppe disponible en raison de la sortie de la Serbie des pays dits « partenaires », ce pays ayant rejoint les pays du programme Erasmus + en 2019.

Les demandes de financement concernent 90 pays (86 pays demandés en 2018).

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - MOBILITÉ INTERNATIONALE Mobilités demandées	AP 2018	AP 2019	VARIATION 2018-2019
Mobilités étudiants - Études	5 443	7 390	36%
Mobilité étudiants - Stages	1 244	1 856	49%
Mobilités des personnels - Enseignement	3 619	5 458	51%
Mobilités des personnels - Formation	2 163	3 329	54%
Total	12 469	18 033	45%



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - MOBILITÉ INTERNATIONALE Nombre de mobilités accordées	AP 2018	AP 2019	VARIATION 2018-2019
Mobilités étudiants - Études	1 769	1 977	12%
Mobilités étudiants - Stages	310	383	24%
Mobilités des personnels - Enseignement	1 146	1 624	42%
Mobilités des personnels - Formation	779	745	-4%
Total	4 004	4 729	18%

Avec 4 729 mobilités accordées, environ un quart des mobilités demandées sont financées et concernent 86 projets avec 68 pays partenaires. Les zones géographiques les plus demandées sont l'Amérique du Nord, les pays industrialisés d'Asie et l'Amérique latine. Comme en 2018, les mobilités financées sont majoritairement entrantes (des pays du monde vers la France) :

2 972 mobilités entrantes et 1 757 mobilités sortantes.

CLASSEMENT DES 15 PREMIERS PAYS

PAYS PARTENAIRES 2019	NOMBRE DE MOBILITÉS DEMANDÉES
Tunisie	1 647
Russie	1 557
Maroc	1 366
Liban	1 039
Canada	984
Ukraine	838
Etats-Unis	717
Géorgie	542
Vietnam	533
République de Chine	464
Australie	450
Japon	445
Sénégal	430
Madagascar	411
Brésil	298

PAYS PARTENAIRES 2019	NOMBRE DE MOBILITÉS FINANCÉES
Liban	362
Tunisie	296
Russie	294
Georgie	274
Bosnie Herzégovine	270
Senegal	202
Maroc	198
Ukraine	180
Albanie	161
République de Chine	140
Afrique du Sud	135
Arménie	122
Israël	121
Canada	119
Indonesie	119

Focus

MOBILITÉ INTERNATIONALE DE CRÉDITS 2015-2019

Les candidatures pour la mobilité internationale de crédits traduisent une appétence pour l'international

Ouverte en 2015 et financée par les instruments de la politique extérieure de l'Union, cette action est l'un des succès du programme Erasmus + dans le secteur de l'enseignement supérieur. Avec une demande financière de plus de 79 millions d'euros pour un budget de 20 millions en 2019, elle montre la dynamique de la stratégie internationale des établissements. Ce succès a permis de financer 16 743 mobilités entrantes et sortantes. 202 pays sont couverts par cette action. Le

sud de la Méditerranée, l'Europe orientale et l'Asie forment les régions du monde les plus présentes dans les projets portés par les opérateurs français. Pour les départements et collectivités d'outre-mer, la mobilité internationale de crédit vient en appui de leurs stratégies d'ouverture régionale, qu'il s'agisse de la zone Amériques, Océan indien ou Océanie.

16 743

MOBILITÉS FINANCÉES ENTRE 2015 ET 2019

LES MASTERS CONJOINTS ERASMUS MUNDUS

PROJETS SÉLECTIONNÉS PAR L'AGENCE EACEA*

Les masters conjoints Erasmus Mundus sont des programmes d'études intégrés mis en œuvre par un consortium d'établissements européens d'enseignement supérieur. Ils concernent toutes les disciplines et accordent des bourses aux meilleurs étudiants du monde.

En 2019, la France maintient sa position de leader : sur les 44 Masters conjoints Erasmus Mundus sélectionnés, 30 impliquent au moins un établissement français et 17 sont coordonnés par un établissement français. La France est ainsi présente dans 68% des projets sélectionnés. La France conserve sa première place, en nombre de Masters en coordination (17) devant l'Espagne (6), la Belgique (5) et l'Allemagne (2).

En 2019, la Commission européenne et le ministère japonais de l'Education, de la Culture, des Sports, des Sciences et de la Technologie ont ouvert le premier appel conjoint de Masters communs Erasmus Mundus (Europe/Japon). Parmi les trois projets sélectionnés, la France coordonne un projet et elle est partenaire dans un second projet.

De plus, les projets français sont qualitatifs car 52% des candidatures françaises sont sélectionnées contre 45% à l'échelle européenne. Il faut aussi noter, grâce à l'augmentation constante de l'enveloppe budgétaire, la hausse du taux de sélection qui est passé de 15% en 2014 à 37,5% en 2018, puis 45% en 2019 ce qui rend l'action Master conjoint Erasmus Mundus très attractive.

LISTE DES MASTERS CONJOINTS ERASMUS MUNDUS 2019 COORDONNÉS PAR LA FRANCE*:

► *European Master in Palaeontology, Geoheritage, Applications* porté par l'Université de Lille

► *European master in biorefinery* porté par l'Université de Lille

► *Advanced Spectroscopy in Chemistry Master's Course* porté par l'Université de Lille

► *Be In Precision Medecine* porté par l'Université de Grenoble Alpes

► *Erasmus Mundus Joint Master Degree in Food Innovation & Product Design* porté par l'Institut des Sciences et Industries du vivant et de l'Environnement (Agro Paris Tech)

► *Erasmus Mundus Joint Master Degree in Biological and Chemical Engineering for a Sustainable Bioeconomy* porté par l'Institut des Sciences et Industries du vivant et de l'Environnement (Agro Paris Tech)

► *Economic policies for the global transition* porté par l'Université de Technologie de Compiègne

► *Infectious Diseases and One Health* porté par l'Université de Tours

► *European Master of Science in Nuclear Fusion and Engineering Physics* porté par Aix-Marseille Université

► *Marine and Maritime Intelligent Robotics* porté par l'Université de Toulon

► *European Master in Public Health Europubhealth+* porté par l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique

► *Electric Vehicle Propulsion & Control* porté par l'Ecole Centrale de Nantes

► *Japan Europe Master on advanced Robotics* porté par l'Ecole Centrale de Nantes

► *Joint European Master in Surface, Electro, Radiation and Photo-Chemistry +* porté par l'Université Paris-Sud

► *Decentralised Smart Energy Systems* porté par l'Université de Lorraine

► *GrEen NetworkIng And cLoud computing* porté par l'Université de Lorraine

► *Master Food Identity* porté par ASS Groupe Ecole Supérieure d'Agriculture

* Agence Executive Education Audiovisuel et Culture



RESULTATS 2019 - LES PROJETS DE PARTENARIATS



ACTION CLÉ 2 - PARTENARIATS	2017	2018	2019	VARIATION 2018-2019
Nombre de candidatures reçues	361	495	564	14%
Financement demandé	76,9	87,3	101,3	16%
Enveloppe disponible	39	50	64	28%

L'Agence a reçu 564 candidatures de partenariats sur les quatre secteurs de l'éducation et de la formation en 2019, soit une augmentation de 14% par rapport à 2018.



NOMBRE DE CANDIDATURES REÇUES PAR SECTEURS	2017	2018	2019	VARIATION 2018-2019
TOTAL	361	495	564	14%
Échanges scolaires	138	267	308	15%
Enseignement scolaire	44	39	33	-15%
Formation professionnelle	92	88	95	8%
Enseignement supérieur	29	30	39	30%
Éducation des adultes	58	71	89	25%

L'Agence a financé 668 projets en 2019,
soit une hausse de 23%.

668

PROJETS FINANCÉS
EN 2019



NOMBRE DE CANDIDATURES FINANCÉES PAR SECTEURS	2017	2018	2019	VARIATION 2018-2019
TOTAL	357	542	668	23%
Échanges scolaires	253	414	515	24%
Enseignement scolaire	27	27	29	7%
Formation professionnelle	35	40	42	5%
Enseignement supérieur	12	17	27	59%
Éducation des adultes	30	44	55	25%

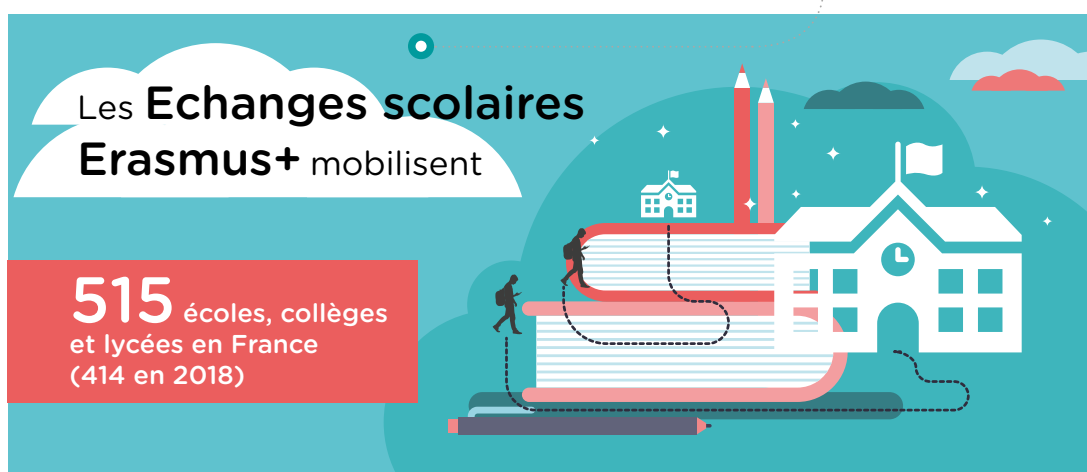
Les partenariats de l'éducation des adultes ont pu bénéficier de fonds supplémentaires à hauteur de 1,5 millions d'euros, en raison du transfert des fonds non utilisés sur les projets de mobilité. Cet apport a permis de financer sept projets de partenariats d'innovation supplémentaires.



PARTENARIATS Nombre de candidatures reçues	AP 2018		AP 2019	
Objectif du partenariat	Échanges de pratiques	Innovation	Échanges de pratiques	Innovation
TOTAL	316	179	351	213
Échanges scolaires	267	-	308	-
Enseignement scolaire	13	26	8	25
Formation professionnelle	15	73	17	78
Enseignement supérieur	-	30	-	39
Éducation des adultes	21	50	18	71



PARTENARIATS Nombre de candidatures financées	AP 2018		AP 2019	
Objectif du partenariat	Échanges de pratiques	Innovation	Échanges de pratiques	Innovation
TOTAL	455	87	544	124
Échanges scolaires	414	-	515	-
Enseignement scolaire	10	17	6	23
Formation professionnelle	13	27	14	28
Enseignement supérieur	-	17	-	27
Éducation des adultes	18	26	9	46



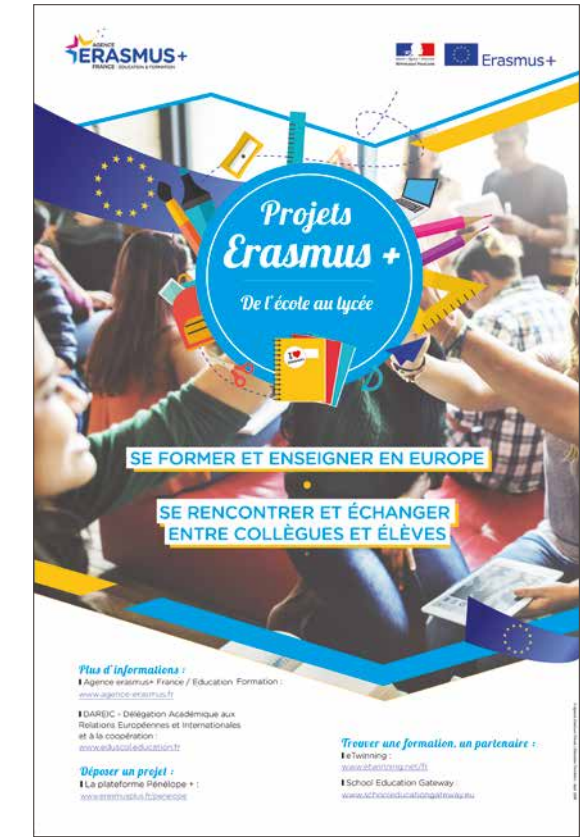
LES ÉCHANGES SCOLAIRES ERASMUS +

En 2017, la Commission européenne a lancé une nouvelle action de partenariat : les échanges scolaires Erasmus+. Cette action de coopération entre établissements scolaires en Europe est centrée sur les mobilités des élèves et des enseignants ; Elle a bénéficié de 70% de l'enveloppe globale des partenariats de l'enseignement scolaire, soit 23,2 millions d'euros.

C'est la seule action de partenariat qui autorise des projets bilatéraux, la norme étant habituellement des partenariats entre au moins trois pays du programme. Les établissements ont pu se positionner soit comme coordonnateur d'un projet, soit comme partenaire.

En 2019, l'Agence a reçu 308 candidatures coordonnées par la France, soit une augmentation de 15% en comparaison à 2018. Les projets sont de taille modeste et fédèrent entre trois à quatre partenaires. Les nombre de projets bilatéraux déposés représentent 38% des candidatures.

L'enveloppe budgétaire a permis de sélectionner 244 projets, soit une augmentation de 39 % par rapport à la sélection 2018. 515 établissements scolaires français ont été financés pour développer



des échanges scolaires Erasmus +, soit une augmentation de 24%. L'Agence a pu financer 76% des projets qui ont obtenu une note supérieure ou égale à 60 points sur 100 à l'évaluation.

ÉCHANGES SCOLAIRES ERASMUS +	2017	2018	2019
Établissements français coordinateurs	112	176	244
Établissements français partenaires	141	238	271
Nombre d'établissements français financés	253	414	515



Focus ÉCHANGES SCOLAIRES 2017-2019

Le succès des partenariats d'échanges scolaires

Créés au sein du programme en 2017 et conçus comme un outil de coopération simple, les échanges scolaires Erasmus + se sont rapidement développés : 28 648 élèves auront participé à l'un des 1 182 projets financés

depuis 2017. L'Italie, l'Espagne et l'Allemagne sont les pays partenaires les plus représentés. Cette action, qui s'articule étroitement avec les projets eTwinning, conforte le lien entre les équipes pédagogiques et leurs élèves autour de thèmes transversaux comme la citoyenneté européenne, les compétences de bases, l'appropriation des cultures et des civilisations

LES PROJETS DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ

PROJETS SÉLECTIONNÉS PAR L'AGENCE EACEA*

Les projets de renforcement de capacité impliquent des établissements d'enseignement supérieur du programme Erasmus + et des pays partenaires du voisinage de l'est et du sud, des Balkans occidentaux, de l'Asie Centrale, de la Russie, de l'Asie, de l'Amérique Latine et des pays de la zone Afrique-Caraïbe-Pacifique et de la zone Irak, Iran, Yemen.

Ils soutiennent la modernisation des systèmes d'enseignement supérieur avec trois grandes priorités : réforme des curricula, de la gouvernance ainsi que le renforcement du lien entre enseignement supérieur et société (monde du travail inclus).

En 2019, sept projets coordonnés par des établissements d'enseignement français ont été sélectionnés. La France est aussi fortement impliquée dans cette action en étant présente comme partenaire dans environ 20% des projets sélectionnés.

Les projets sélectionnés impliquant des établissements français concernent majoritairement les pays du voisinage sud et l'Asie. Toutefois, on constate depuis deux ans une augmentation du nombre de projets impliquant des établissements français en Amérique latine (4 projets en 2017 à 8 en 2018, 6 en 2019.)

LISTE DES PROJETS DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ 2019 COORDONNÉS PAR LA FRANCE :

Afrique, Caraïbes et Pacifique

- ▶ Internationalisation et Développement des Indicateurs pour une meilleure GOUVERNANCE de l'enseignement supérieur guinéen (INDIGO) porté par l'**Université Paris I Pantheon-Sorbonne**

Asie

- ▶ *Enhancing green capability in HEI to foster sustainable development in Cambodia* porté par l'**Université de Nantes**
- ▶ *From Automation and Control Training to the Overall Roll-out of Industry 4.0 Across SouthEast Asian Nations* porté par l'**Université de Lyon 1 Claude Bernard**
- ▶ *Integrated Track in Brain and Cognitive Sciences* porté par l'**Ecole Normale Supérieure**

Amérique latine

- ▶ *Latin-american Alliance for Capacity building in Advanced physics* porté par l'**Université Diderot-Paris**

Pays du sud de la Méditerranée

- ▶ Initialisation du Processus de Validation des Acquis de l'Expérience dans les Etablissements d'enseignement supérieur en Algérie porté par l'**Université de Montpellier**
- ▶ Stratégies numériques pour la formation doctorale en sciences humaines et sociales en Tunisie porté par l'**Université Paris I Pantheon-Sorbonne**



LES ALLIANCES DE LA CONNAISSANCE

► PROJETS SÉLECTIONNÉS PAR L'AGENCE EACEA*

Le budget européen est de 30 millions d'euros. En 2019, sur les 195 candidatures déposées auprès de l'EACEA, neuf projets impliquant des partenaires français ont été sélectionnés, ce qui représente 27% des projets sélectionnés au niveau européen, (19% en 2018). Les partenaires français sont au nombre de 9.

ALLIANCES DE LA CONNAISSANCE IMPLIQUANT UN PARTENAIRE FRANÇAIS FINANCÉES EN 2019 :

- *Greening Energy Market and Finance*
- *Boundary Spanners Development Programme*
- *Advanced maintenance, lifetime extension and repowering of wind farms supported by advanced digital tools*
- *Surveying & MARiTime internet of thingS EducAtion*
- *NGS Establishment in Multidisciplinary Healthcare Education SYStem (Nemhesys)*
- *Envisioning the Future of Teaching and Training for Creativity, Innovation and Entrepreneurship*
- *Textile Engineering for Co-creation Paradigms in Education*
- *FTalliance. Weaving Universities and Companies to Co-create Fashion-Tech Future Talents*
- *Acoustics Knowledge Alliance*

LES ALLIANCES SECTORIELLES DES COMPÉTENCES

► PROJETS SÉLECTIONNÉS PAR L'AGENCE EACEA*

ALLIANCES SECTORIELLES IMPLIQUANT UN PARTENAIRE FRANÇAIS FINANCÉES EN 2019 :

- *EDucation for DIgitalisation of Energy*
- *Addressing the current and Future skill needs for sustainability, digitalization, and the bio-Economy in Agriculture: European skills agenda and Strategy*
- *Environmentally Conscious Smart Lighting*
- *Alliance for Strategic Skills addressing Emerging Technologies in Defence*
- *MicroElectronics Training, Industry and Skills*
- *Skill-UP: Skilling, upskilling and reskilling in the future Air Transport*
- *Skills Alliance for Industrial Symbiosis - A Cross-sectoral Blueprint for a Sustainable Process Industry (SPIRE-SAIS)*

Sur les 18 projets sélectionnés au niveau européen en 2019, sept impliquent des partenaires français, au nombre total de 16. Les organisations françaises sont présentes dans 39% des alliances sectorielles sélectionnées (35% en 2018). Le budget européen 2019 pour cette action est d'environ 35 millions d'euros.

*Agence Exécutive Education Audiovisuel et Culture

Donnant suite au Sommet social européen de 2017 (Göteborg, Suède), la Commission européenne a lancé dans le cadre du programme Erasmus + (alliances) en octobre 2018 le premier appel à projets pilotes sur les Universités européennes. Les Universités européennes, alliant au minimum trois établissements européens, doivent contribuer à une Europe plus unie et plus forte. Ouvertes sur le monde, elles doivent réunir une nouvelle génération d'Européens, capables de coopérer avec différentes cultures, dans différentes langues, au-delà des frontières et des disciplines.

L'expérimentation des Universités européennes d'Erasmus + a bénéficié en 2019 d'un budget de 85M€. L'appel à projets expérimental de 2020 prévoit lui un budget de 120M€. Suite à ces deux appels à projets, environ 36 projets d'une durée de trois ans devraient être financés : ils testeront différents modèles innovants et structurants pour servir une vision à long terme du système universitaire dans le nouveau programme Erasmus + 2021-2027. L'enjeu est désormais celui de la mise en œuvre de ces alliances et de leur développement.

En 2019, 17 alliances ont été sélectionnées par la Commission européenne. Elles rassemblent un total de 122 établissements implantés dans 25 pays représentant plus de trois millions

d'étudiants. La France figure parmi les pays les plus dynamiques avec :

- ▶ 16 établissements impliqués dans 14 alliances ;
- ▶ 6 établissements français coordinateurs d'alliances ;
- ▶ 20 % du nombre total d'étudiants (c'est le pays le plus représenté).

La France et l'Allemagne sont des partenaires privilégiés au sein des alliances. La France a plusieurs autres partenaires de choix en Europe (Espagne, Hongrie, Italie, Portugal, Pologne et Suède). L'Allemagne privilégie des alliances avec l'Espagne, la France et l'Italie.

L'Agence a établi un panorama des établissements français qui ont participé aux premières Universités européennes selon leur utilisation des différentes actions Erasmus +. Ces établissements exploitent ainsi un large éventail d'actions du programme Erasmus + : mobilités, partenariats, Masters conjoints, action Jean Monnet, alliances de la connaissance...

Ces projets permettent aux établissements français d'internationaliser leurs formations et leurs pratiques pour les étudiants, professeurs et personnels mais aussi de déployer une stratégie d'attractivité et de coopération à l'échelle mondiale. La majorité des alliances n'a pas de thématique dominante et mettent en avant des sujets transversaux.

Les établissements français engagés dans les **Universités européennes** lauréates mènent en moyenne 4 actions Erasmus + :

- **63%** ont des **Masters Erasmus Mundus**
- **42%** participent aux activités **Jean Monnet**
- **38%** sont dans un **partenariat Erasmus +**





EPALE permet aux professionnels de l'éducation et de la formation des adultes de partager des ressources (articles, événements, vidéos, rapports...) et des bonnes pratiques pour construire des collaborations européennes et enrichir leurs pratiques. Fin 2019, on comptait 6 000 utilisateurs inscrits en Europe et 33 pays participants dans 23 langues de travail.

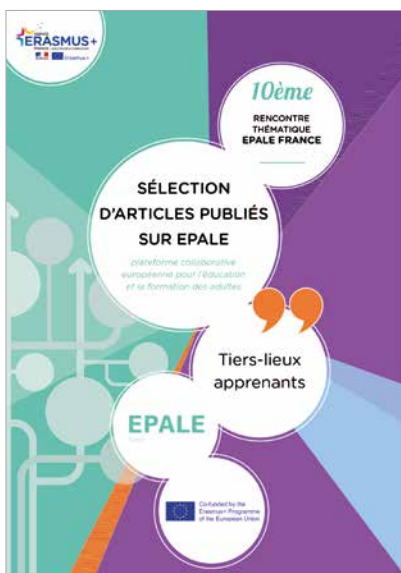
L'Agence Erasmus+ France / Education Formation est le centre national de gestion de cette plateforme. L'Agence et les coordinateurs thématiques Epale France ont valorisé des sujets actuels dans le champ de la formation : l'AFEST, les nouveaux environnements, les impacts de la réforme de la formation professionnelle... Faisant intervenir des professionnels européens et des porteurs de projets Erasmus +, deux rencontres thématiques ont été organisées en 2019 : apprendre et se former en situation de travail, en collaboration avec la revue Education permanente ; les tiers-lieux apprenants. 170 participants français ont assisté aux rencontres thématiques organisées en 2019.

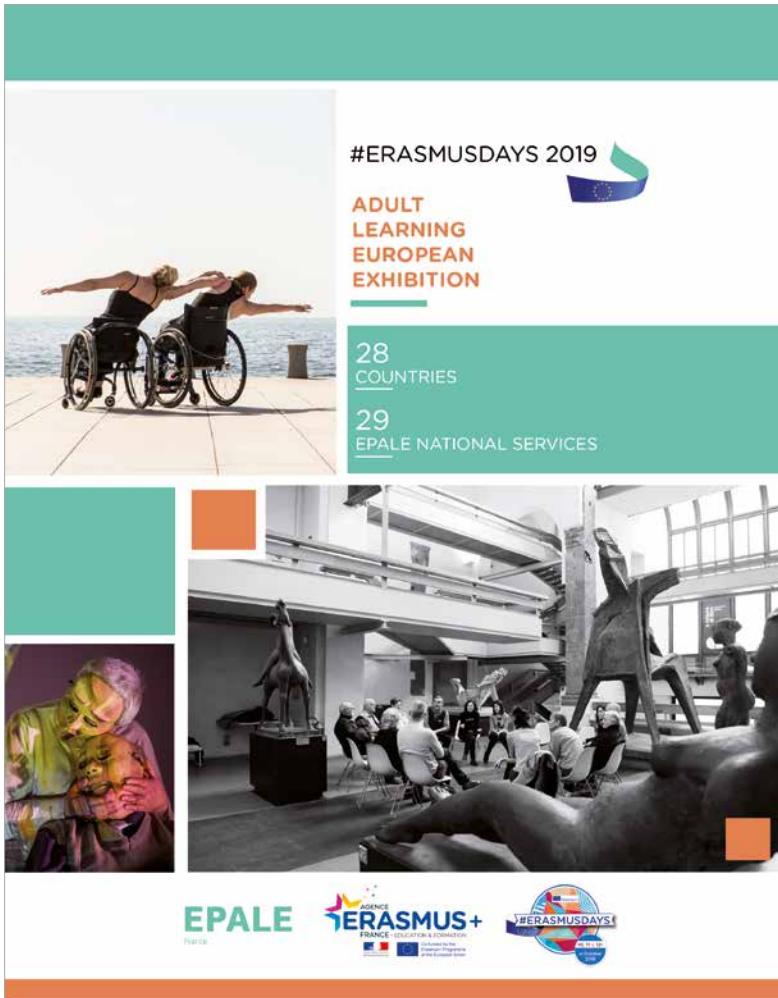
La plateforme EPALE agit en soutien des candidatures Erasmus +, notamment sur le volet de l'éducation des adultes qui bénéficie d'une augmentation de

ses budgets : la présentation des financements disponibles a été faite notamment grâce à un webinar EPALE. Une communauté de pratique sur la démarche projet est également animée par EPALE France pour faciliter l'échange de conseils et bonnes pratiques entre les porteurs de projet européens.

Sur le champ de la formation professionnelle continue, la plateforme EPALE s'est associée à Centre Inffo pour illustrer un guide de la formation professionnelle continue en France. Suite aux modifications apportées par la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, le guide s'est doté d'un livret pratique constitué d'articles EPALE apportant des exemples concrets sur le système de la formation professionnelle continue en France.

Pour favoriser les collaborations entre professionnels, l'équipe EPALE a invité des acteurs français de l'éducation et la formation des adultes à participer à une conférence regroupant plus de 250 participants européens en Pologne. Elle a également reçu la visite d'une délégation croate et entretenu des liens réguliers avec ses collègues belges, italiens, allemands, portugais, finlandais.





L'exposition de photos réalisée par l'Agence française à l'occasion des #ErasmusDays a présenté la diversité de 28 pays participants et autant de projets Erasmus + dans le secteur de l'éducation des adultes.

L'exposition réalisée en anglais était diffusable en ligne et en tirages A3, pour faciliter l'organisation d'expositions ainsi que la recherche de partenaires en Europe. Disponible en ligne depuis le 10 octobre, l'exposition a été téléchargée près de 300 fois. <https://epale.ec.europa.eu/fr/content/exposition-linclusion-sociale-en-europe>



2 500

ACTEURS FRANÇAIS INSCRITS

800

CONTRIBUTIONS FRANÇAISES

2

RENCONTRES THÉMATIQUES EN FRANCE

61 000

ACTEURS EUROPÉENS INSCRITS

140 000

VISITES DE PAGES PAR MOIS EN EUROPE

1 700

ABONNÉS TWITTER FRANCE

LES PROJETS DE SOUTIEN A LA RÉFORME DES POLITIQUES PUBLIQUES

EUROPASS



EUROGUIDANCE



CADRE EUROPÉEN DES CERTIFICATIONS



En 2019, le Comité Compétences Orientation Mobilités qui coordonne les activités d'Europass, d'Euroguidance et du Cadre Européen des Certification (CEC), a accueilli France Compétences au titre de son rôle de point de contact national du CEC. L'année 2019 a été caractérisée par une collaboration efficiente entre les parties prenantes pour élaborer une stratégie nationale et préparer la nouvelle plateforme Europass (ouverture mai 2020).

L'Agence, Centre National Europass (CNE), a poursuivi tout au long de l'année des activités de promotion du portefeuille de compétences Europass auprès des porteurs de projet Erasmus +, des développeurs, DAREIC et référents mobilité. L'Agence a aussi collaboré avec de nouveaux partenaires : France Stratégie, groupe Engie, Eures, le Conseil régional des Hauts-de-France, réseau Alliance villes emploi... Ainsi la première réunion thématique du Réseau Emploi Compétences de France Stratégie a été organisée à l'Agence, le 27 mai, sur le thème de l'impact national des cadres européens de compétences, en présence d'experts du Cadre Européen des Certifications et d'ESCO.



La conférence sur *la valorisation des compétences transversales : un incontournable pour l'employabilité*, a rassemblé 95 participants à Strasbourg le 24 septembre. Chercheurs, entreprises, acteurs de l'emploi, experts de projets, professionnels de l'éducation et de la formation ont pu débattre et échanger autour de ce sujet.



Pour développer les compétences des praticiens de l'orientation, le réseau Euroguidance a créé un module d'autoformation sur les questions de mobilité internationale : DINAMO (Découvrir, INformer, Accompagner la Mobilité en Orientation). Des séquences sont proposées en alternant des apports théoriques, des cas pratiques et des quizz permettant la délivrance de badges numériques. Ce module est désormais accessible gratuitement en ligne : www.euroguidance-formation.org Euroguidance assure ses activités d'information sur la mobilité européenne tout au long de l'année en participant à de nombreux salons dont le salon européen de l'éducation en novembre à Paris et en se rendant dans les établissements d'éducation et de formation.

PLUS DE

28 000

EUROPASS MOBILITÉ

ONT ÉTÉ DÉLIVRÉS
EN 2019

La Région Sud et l'Académie d'Aix-Marseille ont valorisé les mobilités internationales du projet Erasmus + Ramses le 13 mai à Marseille. Au cours de cet événement, plus de 300 Europass Mobilité ont été délivrés aux bacheliers professionnels ayant effectué un stage ou une période de formation en Europe.

Dans le cadre des activités de l'Agenda européen pour l'éducation et la formation des adultes (AEFA) pour 2019, deux groupes ont travaillé sur les compétences transversales et l'action de formation en situation de travail (AFEST). Les travaux ont conduit à la production de deux guides opérationnels à destination des professionnels. Les expérimentations sur les compétences transversales ont été poursuivies au sein de structures très diverses (lycées professionnels, missions locales, entreprises, un centre de réadaptation professionnel) afin de proposer des méthodes concrètes pour appliquer cette démarche. Le travail sur l'AFEST a abouti à une méthode de mise en œuvre d'une AFEST au sein d'entreprises ou d'organisations.

Les travaux ont été présentés lors d'une journée de restitution le 23 octobre 2019 et ont suscité un intérêt important. D'un côté les professionnels ont manifesté leur souhait d'être accompagnés pour évaluer les compétences transversales à l'aide du guide publié en 2019. De l'autre, plusieurs OPCO et organisations se sont déclarés volontaires pour tester la méthode AFEST et prendre part aux futures expérimentations de l'AEFA dans ce domaine.

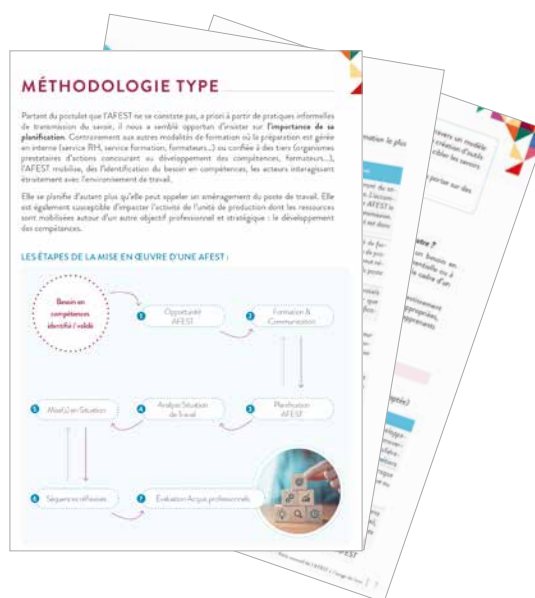
Le sujet de l'AFEST a également été traité en collaboration avec l'équipe EPALE. Ainsi une rencontre thématique a été organisée le 6 mai 2019 réunissant une centaine de professionnels « *Apprendre et se former en situation de travail* ».



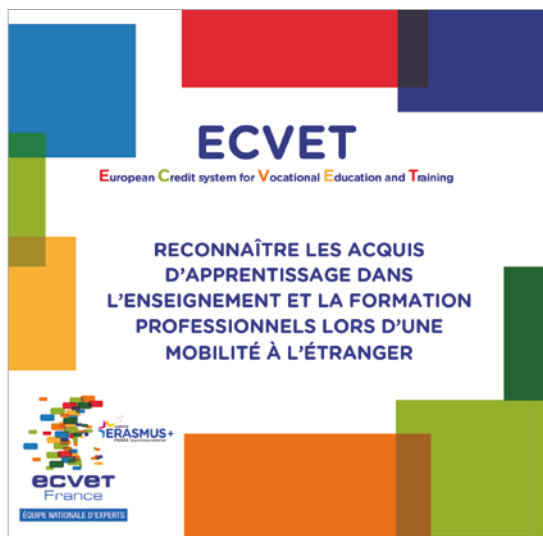
Depuis octobre 2019, un groupe de travail inter OPCO sur les éléments de traçabilité d'une AFEST a ainsi été constitué dans le cadre des deux dispositifs.

La dimension européenne de l'AEFA a été renforcée : les travaux sur l'AFEST ont pris en compte des pratiques de formations inspirantes tirés d'autres contextes européens.

La coordination de l'AEFA a également participé à deux rencontres avec ses homologues européens à La Haye et au Luxembourg au premier semestre 2019. Enfin, les travaux de l'AEFA ont été présentés à l'Université d'Hiver de la Formation Professionnelle (UHFP) en début d'année 2019 où l'une des expérimentations sur les compétences transversales a fait l'objet d'un atelier.



LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS D'APPRENTISSAGE DANS L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION PROFESSIONNELS LORS D'UNE MOBILITÉ À L'ÉTRANGER



ECVET est l'acronyme anglais de Système Européen de Crédits d'Apprentissages pour l'Enseignement et la Formation Professionnels. Il s'agit d'une méthodologie qui permet aux apprenants de la voie professionnelle initiale (lycéens et apprentis) de faire évaluer, transférer et reconnaître leurs acquis d'apprentissage suite à une période de stage ou de formation effectuée dans un pays d'Europe. ECVET s'inscrit dans une démarche d'assurance qualité de la mobilité des apprenants, en lien avec l'autorité certificatrice nationale, pour l'obtention d'une certification professionnelle.

Les activités d'ECVET-FRANCE sont cofinancées par l'Union européenne et le ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse. La coordination de l'équipe nationale des experts ECVET France est assurée par l'Agence Erasmus + France / Education Formation. L'équipe comprend sept experts. En 2019, l'Agence, et l'équipe nationale d'experts ECVET ont mis en œuvre une stratégie de diffusion, de vulgarisation et de démultiplication de la méthodologie auprès des porteurs de projets.

Dans le cadre de cette stratégie, deux nouveaux supports en version numérique ont été créés : une animation numérique, qui explique de manière ludique les bases d'ECVET pour une mise en œuvre dans un CFA et la brochure qui aborde la méthodologie (*qui peut en bénéficier, quels sont les étapes et qui sont les acteurs ?*).

ECVET - FRANCE : UNE ÉQUIPE D'EXPERTS À VOTRE SERVICE



Christelle Banse
Référente mobilité et coordinatrice pédagogique à l'ICFA de la CCI de Bordeaux



Maria Corona Fernandez
Responsable du service mobilité européenne et coordinatrice pédagogique au Lycée Gustave Eiffel de Bordeaux



Thierry Joseph
Administrateur de l'ADAPEI de l'Ain, en charge des relations internationales



Habib Marande
Chargé de mission au Ministère du Travail



Christine Rott
Chargée de mission des Affaires européennes au Ministère des Sports



Raymond Rocher
Inspecteur honoraire de l'Éducation nationale du 2^e degré, Enseignement technique de l'Académie de Versailles



Suzy Salakian
Chargée de mission auprès de l'Association Nationale pour la Formation Automobile (ANFA)

17

PROJETS
SÉLECTIONNÉS

17

PROJETS
ACCOMPAGNÉS

2

FORMATIONS
À DISTANCE

31

SESSIONS
D'INFORMATION

7

EXPERTS
NATIONAUX

1

VIDÉO
TUTORIEL

Entre 2014 et 2018, 20 012 jeunes de l'enseignement agricole sont partis en mobilité Erasmus +. L'enseignement agricole représente une large part (27%) des mobilités Erasmus + en formation professionnelle (CFA, lycées agricoles, Maisons Familiales et Rurales, EPLEFPA...).

Pour la première fois en 2019, l'Agence a été associée au Trophée national des lycées agricoles, organisé par le Concours général agricole lors du Salon de l'agriculture. La cérémonie de remise du Trophée se déroulait le dimanche en présence du ministre de l'Agriculture, Didier Guillaume et a été diffusée en *streaming* (20 000 vues).

Une visibilité qui s'est traduite aussi au niveau de la stratégie nationale en faveur des territoires. En effet, suite au rapport intitulé *Ruralités : une ambition à partager* remis le 26 juillet 2019 à Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités territoriales, les propositions pour l'Agenda rural présentées à la presse le 20 septembre 2019 par le Premier ministre Edouard Philippe, mettent en avant la priorité d'accès au programme Erasmus + pour les jeunes ruraux.

20 012

JEUNES DE L'ENSEIGNEMENT
AGRICOLE

SONT PARTIS EN MOBILITÉ
ERASMUS + ENTRE 2014-2018

Dans ce cadre, le programme Erasmus + est identifié comme un levier fort pour permettre aux jeunes des zones rurales d'accéder aux mêmes opportunités que les autres jeunes et d'en tirer le bénéfice reconnu en matière d'éducation, de formation et d'insertion professionnelle.



<https://bit.ly/2HC4NE2>





La Commission européenne a lancé un processus, intitulé Initiative Carte Etudiante Européenne¹, visant à dématérialiser les procédures administratives de la mobilité étudiante Erasmus +. Ce processus s'appuie sur trois outils développés dans le cadre de projets Erasmus + :

- ▀ la carte étudiante européenne ;
- ▀ l'application mobile Erasmus + ;
- ▀ le réseau *Erasmus without Paper*.

Tirant profit des nouvelles technologies, ces outils seront rendus progressivement obligatoires par la Commission européenne à partir de 2021. Ils permettront aux coordinateurs en charge de la mobilité :

- ▀ de gérer l'ensemble du cycle de la mobilité étudiante ; avant, pendant et après la mobilité ;
- ▀ de sécuriser l'échange de données avec les établissements partenaires ;
- ▀ de disposer d'un système de notifications et d'alertes directement sur le mobile des étudiants ;

- ▀ d'automatiser l'export des données vers les outils européens (MobilityTool+).

Les étudiants pourront quant à eux accéder aux informations et services pour gérer leur mobilité sur mobile, se connecter aux activités et événements de leur établissement ou ville d'accueil et disposer automatiquement de leur carte étudiante européenne leur permettant d'accéder aux services étudiants.

L'initiative Carte Européenne Etudiante contribue ainsi à la création d'un espace européen de l'éducation en facilitant l'accès à la mobilité Erasmus + au plus grand nombre et en améliorant la qualité des mobilités.

Pour permettre aux établissements français de découvrir les nouveaux outils et processus de l'Initiative Carte Européenne Etudiante, l'Agence a organisé une journée de présentation en partenariat avec le CNOUS et l'AMUE et en présence de la Commission européenne à la Cité Universitaire Internationale.

Des ressources sont également mises à la disposition sur le site de l'Agence² pour accompagner les établissements dans la transformation numérique d'Erasmus +.



1 - https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-student-card-initiative_fr

2 - <http://www.agence-erasmus.fr/actualite/921/l-initiative-carte-etudiante-europeenne-c-est-quoi>

LES ACTIVITES JEAN MONNET

PROJETS SÉLECTIONNÉS PAR L'AGENCE EACEA

Les activités Jean Monnet favorisent l'enseignement, la recherche et la réflexion dans le domaine des études européennes dans le monde. Les études européennes comprennent l'étude de l'Europe dans sa globalité, le rôle de l'UE à l'ère de la mondialisation et la promotion d'une citoyenneté européenne active et du dialogue entre les citoyens et les cultures. Ainsi, toutes les disciplines peuvent être concernées.

Le nombre de candidatures françaises a doublé entre 2014 et 2019 (13 candidatures en 2014 ; 27 en 2019) mais elles restent peu nombreuses en comparaison de l'Italie (133 candidatures en 2019). Malgré une concurrence toujours plus forte, le taux de sélection français reste cependant supérieur au taux de sélection moyen (33% versus 21,7% en 2019) démontrant ainsi la qualité des projets.



13

CANDIDATURES
EN 2014

27

CANDIDATURES
EN 2019

LISTE DES PROJETS JEAN MONNET 2019 COORDONNÉS PAR LA FRANCE :

- ▶ Chaire *L'appartenance à l'Union européenne - Dimension étatique, citoyenne et régionale*, **Université de Lille**
- ▶ Chaire *The Lighthouse* - UA Clinique juridique, **Université d'Angers**
- ▶ Chaire SANTE PUBLIQUE Politiques Européennes, Santé et Objectif transversal, **Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique**
- ▶ Chaire *L'Union européenne et la gestion des crises*, **Université de Nice Sophia Antipolis**
- ▶ Centre d'Excellence Jean Monnet *Centre for the Study of European Visual Identity*, **Ecole normale supérieure**
- ▶ *Module Europe en interculturelité*, **Université catholique de Lyon**
- ▶ *Projet Frontières en mouvement : quels modèles pour l'UE ?* **Université de Strasbourg**
- ▶ *Network European Papers : A Journal on Law and Integration*, **Université Paris I Pantheon-Sorbonne**
- ▶ *Network Mapping European Mediterranean Migration Studies*, **Université de Nice Sophia Antipolis**

Initiés en 2017 par l'Agence Erasmus+ France / Education & Formation avec le soutien de la Commission européenne (DGEAC) et du Parlement européen, les #ErasmusDays sont devenus dès leur troisième édition une fête européenne incontournable pour les citoyens et les acteurs de l'éducation, de la formation et de la Jeunesse. Journées dédiées à la communication des acteurs, à la valorisation des projets et à la promotion du programme Erasmus + dans le monde, les #ErasmusDays¹ ont été placés sous le haut patronage du Président de la République, monsieur Emmanuel Macron. Elus et décideurs locaux se sont mobilisés. Les ministres Jean-Michel Blanquer, Frédérique Vidal et Franck Riester ont soutenu les #ErasmusDays 2019 via un message vidéo.

Les 10, 11 et 12 octobre 2019, grâce à l'implication de 39 Agences Erasmus +, à certains bureaux Erasmus + dans le monde et aux 28 agences européennes en charge de la plateforme EPALE², les porteurs de projets ont organisé plus de 3 995 événements dans 53 pays. Les citoyens ont témoigné de leur expérience internationale réussie et de leur attachement aux valeurs européennes : plus de 47 millions de personnes ont été associées aux #ErasmusDays à travers les médias et les réseaux sociaux. Le bilan complet est accessible :

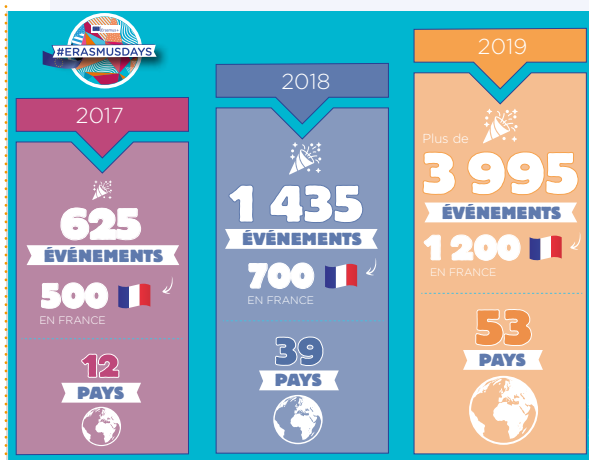
<https://agence.erasmusplus.fr/publications/erasmusdays-2019-bilan/>



Cet événement international trouve désormais sa place dans la stratégie des établissements de tous les secteurs vis-à-vis de leurs personnels, participants, partenaires internationaux, des médias et du grand public.

Conférences, débats, journées portes-ouvertes, tournois sportifs, *escape games*, projections de films, concerts, concours de cuisine, défilés de mode... En France, 1 200 événements ont été organisés sur tout le territoire lors de cette édition 2019, grâce notamment à l'implication de 33 DAREIC, des Régions, de 118 missions locales, des Maisons de l'Europe et des Centres Europe Direct, des agences Pôle emploi, des CRIJ, des Crous et des Instituts de formation de la Croix-Rouge française. Les universités françaises engagées dans les Alliances des universités européennes lauréates ont profité des #ErasmusDays pour présenter leurs projets.

En soutien, l'Agence a adressé plus de 1 000 kits de communication réutilisables pendant l'année. Sur le terrain, 38 personnels de l'Agence se sont mobilisés pour promouvoir le programme, être également au plus près des acteurs et de la gestion des projets.



1 - <https://www.erasmusdays.eu/>

2 - https://www.erasmusdays.eu/news_mp/epale-exhibition/



AGENCE
ERASMUS+
FRANCE - ÉDUCATION & FORMATION



#ERASMUSDAYS 2019

53

PAYS

3 995

-ÉVÉNEMENTS



A la suite de l'année européenne du patrimoine culturel (2018) et dans le cadre du renouvellement de la convention avec le ministère de la Culture, l'Agence Erasmus+ France / Education Formation a participé et soutenu en 2019 de nombreux événements pour promouvoir les opportunités d'Erasmus + auprès des réseaux de la culture :

▶ audiovisuel : à Biarritz à l'occasion du Festival International du Film Documentaire (FIPADOC) avec une conférence, un atelier, une table-ronde et la remise du prix Erasmus + qui récompense un film lié aux valeurs et aspirations de la jeunesse européenne dans la section Jeune création ;

▶ art-musique-danse : à l'occasion d'un séminaire de contact organisé à Postdam par l'Agence allemande DAAD auquel cinq établissements d'enseignement supérieur français ont participé ;

▶ des Ecoles Supérieures d'Architecture ;

▶ des directeurs des établissements d'enseignement Supérieur et de la Recherche de la Culture à l'occasion de leur séminaire annuel au ministère de la Culture à Paris ;

▶ lors des Journées Europe Créative ;

▶ ANDEA des écoles d'Art ;

▶ des acteurs de la culture en Région Centre Val-de-Loire ;

▶ des acteurs des métiers d'Art et notamment les Campus Métiers et Qualification de la Région Ile-de-France en cours de labellisation.



L'Agence Erasmus+ s'est rapprochée de relais Culture Europe, opérateur en charge de la promotion des financements européens (Europe Creative, Horizon Europe), pour promouvoir tout au long de l'année, sur des événements, les programmes Erasmus + et Europe créative.

Des actions spécifiques de formation ont par ailleurs été menées à l'attention des membres du réseau des développeurs Erasmus + en fonction dans les établissements d'enseignement supérieur de la Culture, en administration centrale et en DRAC. Ces actions de formation ont été l'occasion de renforcer le nombre des développeurs spécialisés sur le domaine de la Culture. Certains sont intervenus lors d'événements en région afin de faire connaître les opportunités du programme.

On notera enfin une plus forte implication des établissements dans des projets de mobilité de l'enseignement supérieur, notamment sur l'action mobilité internationale de crédits, une action très compétitive qui finance des bourses de mobilité hors Europe.



ERASMUS +

S'ENGAGE POUR LA CULTURE



PRÈS DE 100 ÉTABLISSEMENTS ET
AUTRES ACTEURS DE LA CULTURE
ONT REÇU PLUS DE 15 MILLIONS
D'EUROS DE SUBVENTIONS
ERASMUS + ENTRE 2014 ET 2018

DES PROJETS DE MOBILITÉ

- pour les étudiants
(stages en entreprise ou études)
- pour les enseignants
- pour les professionnels de l'audiovisuel
(échanges de pratiques, formation)

DES PROJETS DE PARTENARIAT

- pour de nouvelles méthodes
d'enseignement et la création
d'outils pédagogiques
- de 10 000 euros
à 450 000 euros sur trois ans



 www.agence-erasmus.fr

PARTIE 4

EXEMPLES DE PROJETS



PROJET ERASMUS+ MOBILISÉ

TITRE DU PROJET :

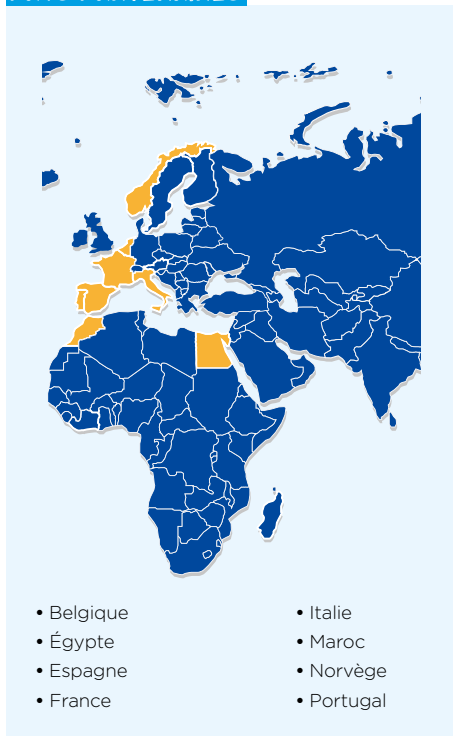
MEDSOL

Strengthening Capacities of South-Mediterranean Higher Education Institutions in the Field of Solar Energy by Enhancing Links among Applied Research, Business and Education

- **NATURE DU PROJET** : projet de renforcement des capacités (action centralisée)
- **NOM DU PORTEUR DE PROJET** : Université de Strasbourg
- **DURÉE DU PROJET** : 36 mois (du 15/10/2016 au 14/10/2019)
- **SUBVENTIONS EUROPÉENNES** : 1 640 118 €
- **THÈMES** : Afrique, environnement, innovation



PAYS PARTENAIRES



- | | |
|------------|------------|
| • Belgique | • Italie |
| • Égypte | • Maroc |
| • Espagne | • Norvège |
| • France | • Portugal |

L'ENJEU :

Utiliser la complémentarité entre les programmes H2020 et Erasmus + pour rapprocher ses stratégies de recherche et de formation.

OUTILLER LE RAPPROCHEMENT FORMATION-RECHERCHE

Un projet Erasmus + pour prolonger un projet Horizon 2020

Ressource envisagée pour relever le défi de la transition énergétique, l'énergie solaire offre de nouvelles opportunités aux pays de la rive sud de la Méditerranée. Ces pays, qui ont besoin de personnels formés pour monter en puissance sur ce secteur, souhaitent améliorer la qualité de leurs formations aux métiers de l'énergie solaire. C'est pourquoi, depuis 2013, l'Université de Strasbourg (Unistra) partage avec des universités marocaines et égyptiennes son expertise en ingénierie des matériaux dont l'une des applications est le photovoltaïque.

Une coopération a été menée, dans un premier temps, dans le cadre du projet EUROSUNMED (2013-2017). Soutenu par le programme européen Horizon 2020 pour la recherche et l'innovation, EUROSUNMED visait le développement de nouvelles technologies autour des énergies solaire et photovoltaïque, ainsi que la mise en coopération d'acteurs européens avec des acteurs marocains et égyptiens. En 2016, les partenaires ont anticipé son prolongement avec MEDSOL (2016-2019). Projet Erasmus + de renforcement des capacités, il favorise le transfert de compétences des institutions européennes impliquées vers les partenaires marocains et égyptiens. Caroline Carlot-Schmitt, ingénieur en projets internationaux à l'Unistra, explique que « chaque projet a ouvert la porte au suivant, dans une logique de continuité et de partage de l'excellence scientifique et de l'expertise d'ingénierie de formation ».

Mettre en synergie recherche et formation

Les actions réalisées ont concerné tant la formation que la recherche. Pour Caroline Carlot-Schmitt, ce lien formation-recherche a été possible grâce à « l'étroite collaboration qui a été menée entre l'Unistra et le site alsacien du CNRS », mais aussi grâce à la structuration d'un « service d'ingénierie de projets commun à la formation et à la recherche, compétent à la fois sur H2020 et Erasmus + ».

Ce lien se retrouve dans le contenu même des projets qui utilisent le principe de la formation par la recherche et qui initient de nombreux échanges de chercheurs, d'enseignants, de doctorants, d'étudiants et d'ingénieurs.

Une association gagnante

Plusieurs étudiants marocains et égyptiens ayant bénéficié de MEDSOL ont présenté leur candidature pour poursuivre leur doctorat au sein de l'Unistra. Le projet a donc permis de développer la visibilité de l'établissement et de renforcer son attractivité au niveau international. Une coopération nord-sud gagnant-gagnant.

Et alors que le projet MEDSOL s'achève, l'Unistra poursuit sa coopération avec l'Université Mohammed V de Rabat (Maroc) en créant un double-diplôme de niveau master en énergie solaire. Pour financer ces nouvelles mobilités, l'Unistra s'appuie sur les bourses octroyées par son projet d'Initiative d'Excellence (IdEx) intitulé *Par-delà les frontières - l'Université de Strasbourg* et en associant le CNRS et l'Inserm.

CC



Aziz Dinia, responsable de la spécialité Matériaux à l'ECPM (École européenne de chimie, polymères et matériaux), Université de Strasbourg :

« Le bilan de MEDSOL et d'EUROSUNMED est très positif. Les étudiants marocains et égyptiens ont beaucoup appris dans nos laboratoires qui sont reconnus mondialement. Ils vont pouvoir apporter ce savoir nouveau au niveau local. Quant à nos collègues enseignants-chercheurs participants, ils sont désormais en mesure de mettre en place de nouvelles techniques d'enseignement et de recherche dans leurs établissements. De notre côté, nous sommes très satisfaits de former ces jeunes. Certains postulent au doctorat et sont très bons. Le fait d'avoir effectué leur stage chez nous leur donne une meilleure assise et leur permettra de poursuivre en doctorat dans de meilleures conditions. »

Université
de Strasbourg



<http://medsol.aui.ma>



PROJET ERASMUS+ MOBILISÉ

TITRE DU PROJET :

My teaching is innovative, my teaching is inclusive

- **NATURE DU PROJET** : projet d'échanges scolaires
- **NOM DU PORTEUR DE PROJET** : Ecole maternelle Saint-Jean de Sultz (Haut-Rhin)
- **DURÉE DU PROJET** : 36 mois (du 01/09/2016 au 31/08/2019)
- **SUBVENTIONS EUROPÉENNES** : 43 990 €
- **THÈMES** : inclusion, innovation pédagogique, langues

PAYS PARTENAIRES



BONNE PRATIQUE

DES ELEVES ACTEURS DE LEUR APPRENTISSAGE POUR DIMINUER LE DECROCHAGE EN MATERNELLE

Pour tenter de diminuer le décrochage scolaire au sein de leurs écoles, l'Ecole maternelle Saint-Jean à Sultz (68) et trois autres écoles en Italie, en Pologne et en Suède ont mené un projet d'échanges scolaires Erasmus + pendant trois ans intitulé *My teaching is innovative, my teaching is inclusive*. Ces établissements du 1er degré avaient constaté que de plus en plus d'élèves étaient en décrochage scolaire tôt. Les enseignants ont donc eu rapidement besoin de découvrir des méthodes et des pratiques nouvelles, plus attrayantes et plus efficaces, pour améliorer l'apprentissage de leurs élèves.

Des pédagogies innovantes pour l'apprentissage des élèves dès le plus jeune âge

Trois pédagogies ont été plus particulièrement étudiées par les enseignants : l'Enseignement d'une Matière Intégrée à une Langue Etrangère (EMILE), l'évaluation formative et l'*outdoor learning*. Pour chacune de ces pédagogies, une école a été positionnée comme référente. Le rôle des référents était d'accompagner les autres écoles dans leurs recherches, puis dans la mise en pratique dans les classes. L'école polonaise a été référente pour l'évaluation formative, l'école française pour l'EMILE, l'école suédoise pour l'*outdoor learning* et l'école italienne pour les TIC.

Grâce aux mobilités organisées dans les différentes écoles européennes, les enseignants ont pu découvrir et expérimenter ces pédagogies centrées sur les élèves : présentations théoriques, observations de séances et mises en pratique. Les trois pédagogies ont été complétées par la mise en place d'une organisation en classe inversée. Les pédagogies observées ont ensuite été transférées dans les pratiques professionnelles des enseignants des différentes écoles. Aujourd'hui, ces pédagogies sont pleinement intégrées dans les méthodes d'enseignement et d'apprentissage des quatre écoles.

Des effets bénéfiques pour les élèves en difficulté et l'ensemble des élèves

Les enseignants se sont appuyés sur la thématique de l'Europe pour décliner les activités dans la classe. Les élèves ont découvert ou redécouvert les us et coutumes, les paysages, les villes, la culture et la littérature jeunesse des pays partenaires et de leur propre pays.

Initialement tourné vers les élèves en difficulté, le projet a également été bénéfique pour l'ensemble des élèves. D'une part, ces nouvelles pédagogies ont permis aux élèves en difficulté de progresser en expression orale, en lecture et en écriture. D'autre part, elles ont permis à tous les élèves de s'épanouir, de se découvrir dans des activités plus ouvertes à la différence, à la créativité. Tous ont pu vivre de nombreuses réussites et découvrir leurs singularités. Ils ont ainsi gagné en estime de soi, en autonomie et en ouverture d'esprit. Leur regard sur l'école a évolué positivement.

Le projet a déjà bénéficié à 145 enseignants et à 2 000 élèves âgés de 4 à 12 ans. Les écoles partenaires ont entamé un travail de diffusion des techniques pédagogiques développées grâce au projet Erasmus + vers les enseignants d'autres écoles de leur territoire.

LE SAVIEZ-VOUS ?

« L'évaluation formative a pour fonction de renseigner l'élève et l'enseignant sur les acquis ou les points à améliorer. Elle est effectuée en cours d'activité. Elle peut être animée par l'enseignant ou sous forme d'autoévaluation ou de retours par les pairs, ici les élèves. Aucun point, note ou pourcentage n'y est associé. »

Source : Université Laval (Québec)

<https://twinspace.etwinning.net/27254/home>



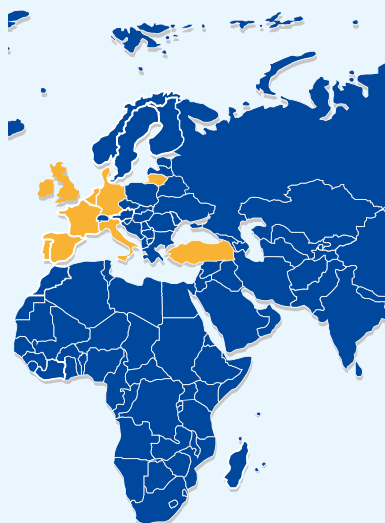
PROJET ERASMUS+ MOBILISÉ

TITRE DU PROJET :

Consortium de l'Académie de Paris pour la MOBilité européenne des élèves et des apprentis de l'Enseignement et de la Formation Professionnels (CAPMOB-EFP)

- **NATURE DU PROJET** : projet de mobilité de l'enseignement et de la formation professionnels
- **NOM DU PORTEUR DE PROJET** : GIP FCIP de Paris
- **DURÉE DU PROJET** : deux fois 24 mois (du 03/09/2016 au 02/09/2018 pour CAPMOB-EFP, et du 01/09/2018 au 31/08/2020 pour CAPMOB 2.0)
- **SUBVENTIONS EUROPÉENNES** : 335 851 € pour CAPMOB-EFP + 822 928 € pour CAPMOB 2.0
- **THÈMES** : alternance, compétences, internationalisation

PAYS PARTENAIRES



- Allemagne
- Belgique
- Espagne
- France
- Irlande
- Italie
- Lituanie
- Portugal
- Royaume-Uni
- Turquie



BONNE PRATIQUE

VALORISER LA VOIE PROFESSIONNELLE DANS L'ACADEMIE DE PARIS

Au lancement d'Erasmus + en 2014, l'ouverture européenne et internationale dans la voie professionnelle était encore peu développée dans l'Académie de Paris. Le GIP FCIP de l'Académie de Paris et la délégation académique aux relations européennes et internationales et à la coopération (DAREIC) de Paris ont uni leurs compétences : portage financier pour le premier et accompagnement pédagogique pour le second. Ensemble, ils ont monté un même projet de mobilité Erasmus + pour 15 lycées professionnels des métiers de l'accueil et de la relation clients et usagers, des métiers de l'hôtellerie et de la restauration, des métiers de la mode et du commerce et des métiers de l'industrie.

Pendant deux ans, 227 élèves ont pu effectuer leur période de formation, entre 12 et 71 jours, dans l'une des 140 entreprises ou organismes de formation partenaires issus de dix pays européens. Un grand nombre d'élèves n'avaient jamais eu l'occasion de réaliser un séjour en Europe. 118 professeurs, personnels de direction et administratifs ont accompagné les élèves lors de leur installation et de leur évaluation finale.



Développer une dynamique européenne dans la voie professionnelle

Les équipes pédagogiques ont observé les effets positifs des séjours Erasmus + sur les élèves : adaptabilité, autonomie, meilleure connaissance de soi et de ses capacités, ouverture... Le projet leur a aussi permis de s'ouvrir à de nouvelles perspectives en termes d'insertion sur le marché du travail ou de poursuite d'études supérieures.

Les personnels ont découvert et comparé des techniques professionnelles et remis en question leurs enseignements. Ce renouvellement de leurs pratiques quotidiennes les a remotivés. D'autres partenariats avec de nouvelles structures d'accueil européennes ont par ailleurs été développés.

Grâce au projet, la voie professionnelle a été valorisée et certaines formations propres à l'Académie de Paris et représentatives de l'artisanat et du savoir-faire français ont été mises en lumière.

Un nouveau projet pour l'Académie de Paris

Afin de pérenniser et de démultiplier les résultats de CAPMOB-EFP, un nouveau projet a vu le jour. Intitulé CAPMOB 2.0, il doit bénéficier à plus de 400 élèves et à 241 personnels, soit une augmentation de 60% du nombre de lycées professionnels de l'Académie de Paris qui participent.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans la cadre de sa stratégie internationale, l'Académie de Paris a ouvert, lors des #ErasmusDays 2019, un bureau Erasmus +. Installé au lycée Montaigne (rue Auguste Comte - 75006 Paris), il offre conseil et accompagnement aux personnels de l'Education nationale (enseignants, chefs d'établissements, personnels administratifs) désireux de monter un projet Erasmus + : https://www.ac-paris.fr/portail/jcms/p6_192091/programme-erasmus

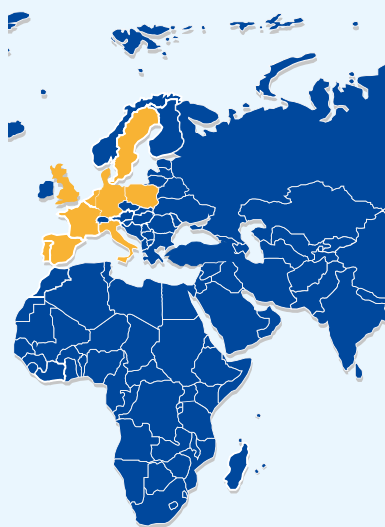
PROJET ERASMUS+ MOBILISÉ

TITRE DU PROJET :

Realising the potential of the international mobility of staff in higher education (REALISE)

- **NATURE DU PROJET** : projet de partenariat de l'enseignement supérieur
- **NOM DU PORTEUR DE PROJET** : Université Paul-Valéry (Montpellier 3)
- **DURÉE DU PROJET** : 36 mois (du 01/09/2016 au 31/08/2019)
- **SUBVENTIONS EUROPÉENNES** : 416 016 €
- **THÈMES** : compétences, employabilité, internationalisation

PAYS PARTENAIRES



- | | |
|-------------|---------------|
| • Allemagne | • Portugal |
| • Belgique | • Royaume-Uni |
| • Espagne | • Slovénie |
| • Italie | • Suède |
| • Pologne | |



BONNE PRATIQUE

EVALUER ET VALORISER LA MOBILITE EUROPEENNE DES PERSONNELS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Le partenariat Erasmus + intitulé Réaliser le potentiel de la mobilité internationale des personnels dans l'enseignement supérieur (REALISE) améliore la reconnaissance de la mobilité des personnels en mettant en avant l'impact positif de la mobilité sur les individus et les institutions.

Dix universités européennes partenaires ont travaillé autour de trois axes :

- identification et développement de pratiques innovantes pour améliorer la mise en œuvre de la mobilité du personnel des établissements ;
- reconnaissance de la mobilité pour le développement des carrières des personnels de l'enseignement supérieur ;
- sensibilisation des institutions à la valeur ajoutée de la mobilité des personnels sur les stratégies d'internationalisation des établissements.

Plusieurs productions pouvant être exploitées par d'autres établissements de l'enseignement supérieur ont été réalisées :

- une étude menée auprès de 6 202 répondants dans les dix pays du consortium sur les pratiques de mise en œuvre de la mobilité européenne du personnel. Un questionnaire a été élaboré à l'attention des services des relations internationales et, un autre, pour les décideurs des établissements. Disponibles en sept langues (anglais, catalan, espagnol, français, italien, polonais et portugais), ils sont réutilisables par d'autres établissements désireux d'évaluer l'impact de la mobilité de leurs personnels ;
- une boîte à outils contenant 25 actions à expérimenter pour améliorer la gestion et la reconnaissance de la mobilité des personnels ;
- un manuel de bonnes pratiques structuré autour de quatre chapitres (niveau stratégique, ressources humaines et direction, administration, promotion et diffusion, encouragement et reconnaissance) ;



- un module de formation pour améliorer les activités liées à la mobilité des personnels. 87 participants de 70 institutions dans 20 pays ont déjà suivi ce module ;
- une conférence européenne de valorisation pour sensibiliser les décideurs sur les freins, les moteurs et la valeur ajoutée de la mobilité des personnels ;
- un dialogue politique pour promouvoir l'impact positif de la mobilité des personnels à différentes échelles (locales, nationales, européennes). Au total, 86 actions ont été menées, touchant plus de 1 200 personnes et 400 institutions.

L'ensemble de ces résultats est disponible sur le site du projet : <https://realise-erasmusplus.fr>



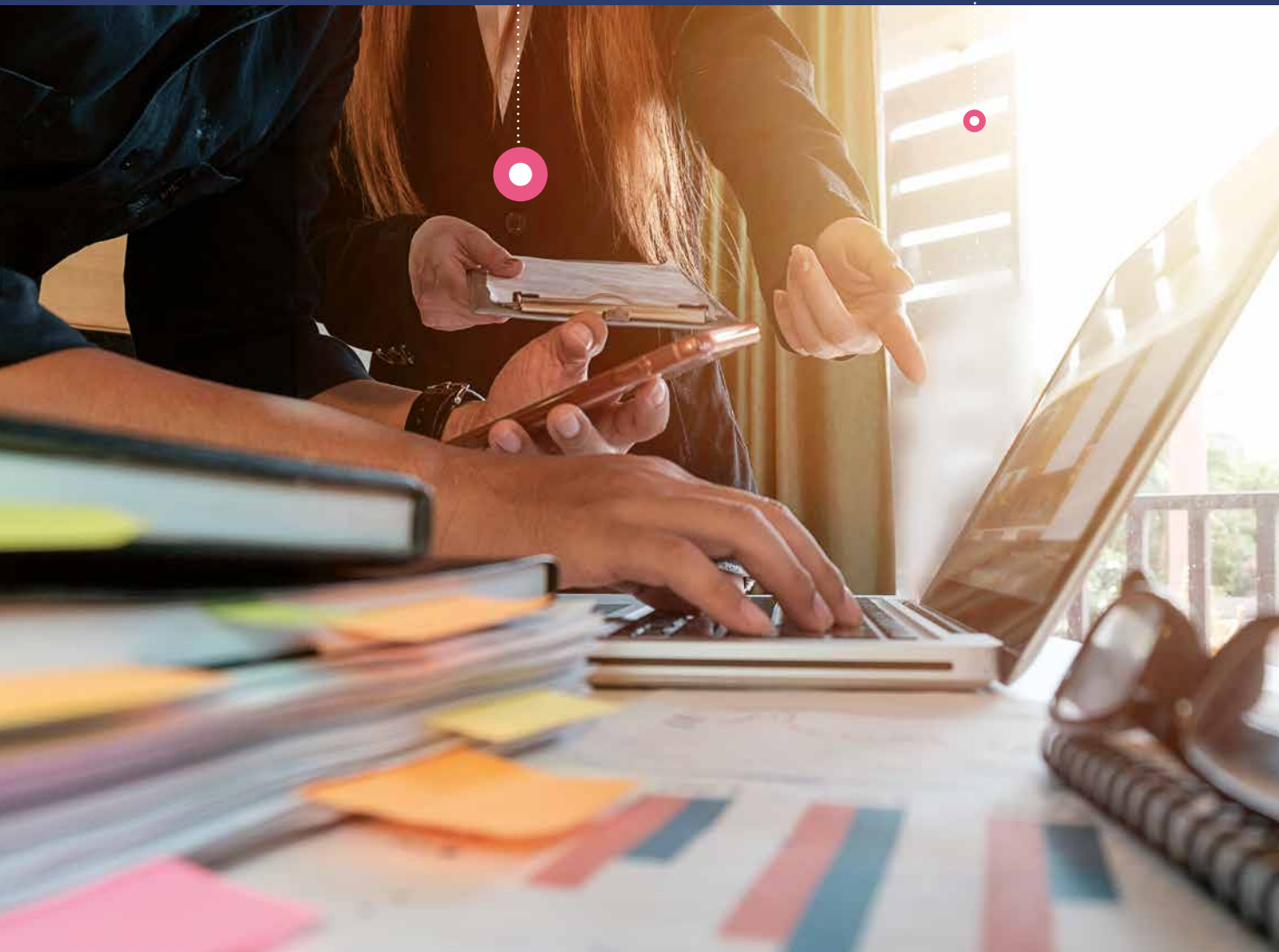
LE SAVIEZ-VOUS ?

Le programme Erasmus + offre aux établissements de l'enseignement supérieur la possibilité de se regrouper et de mutualiser leurs moyens pour déposer une candidature unique sous le statut de consortium. En décembre 2019, l'Agence a réuni plusieurs représentants d'établissements impliqués dans ces consortiums (lycées, universités, écoles...). Le projet REALISE et ses productions ont été valorisés à cette occasion et des conseils pratiques ont été dégagés sur la gestion administrative et financière, sur l'évaluation de l'impact, sur la diffusion et l'organisation de la mobilité des stages : <https://agence.erasmusplus.fr/publications/les-consortia-de-mobilites-de-lenseignement-superieur-erasmus>



PARTIE 5

ANNEXES





JEAN-MICHEL BLANQUER EN VISITE À L'AGENCE ERASMUS + FRANCE

Pour la première fois depuis l'inauguration de ses anciens locaux en 2003 par Xavier Darcos, alors Ministre délégué à l'Enseignement scolaire, l'agence Erasmus+ France / Education Formation a reçu, le 15 mars dernier, la visite du Ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse. En visite à Bordeaux pour débattre du changement climatique avec des lycéens, Jean-Michel Blanquer est venu témoigner de son soutien à l'opérateur national en charge des volets éducation et formation d'Erasmus +.

La venue du Ministre était très attendue par l'Agence Erasmus+ France qui avait à cœur de lui exposer ses actions pour développer davantage les volets enseignement scolaire et enseignement professionnel du programme et de lui présenter quelques exemples d'initiatives et de bons projets financés par Erasmus + œuvrant à la réussite des élèves et à la lutte contre le décrochage scolaire. Une rencontre qui s'est déroulée en présence des 130 personnels de l'Agence, d'acteurs du programme, du Recteur de l'Académie de Bordeaux, Olivier Dugrip, et d'élus locaux : Françoise Cartron, Sénatrice ; Alain Cazabonne, Sénateur ; Emmanuelle Cuny, Adjointe au maire de Bordeaux ; Nathalie Delattre, Sénatrice ; Catherine Fabre, Députée ; Nicolas Florian, Maire de Bordeaux ; Sophie Mette, Députée ; et Benoit Simian, Député. Tous étaient venus écouter les orientations et les aspirations du Ministre pour un programme qui offre, comme l'a rappelé Laure Coudret-Laut, Directrice de l'Agence Erasmus+ France / Education Formation, « un grand projet de mobilité et de coopération depuis plus de 30 ans ».

Accompagner les acteurs de la mobilité

« Avec 414 projets financés en 2018, contre 188 en 2016, les échanges scolaires ont augmenté de 120 % en deux ans », a annoncé Audrey Mace-Rousseau, chargée de développement au sein de l'Agence Erasmus+ France / Education Formation. Bien qu'il existe un fort intérêt

pour l'action, il y a « une sous-représentation des établissements du premier degré » avec « seulement 11% de projets impliquant une école », a-t-elle regretté avant d'ajouter « nous encourageons les projets inter-degrés qui associent une école et un collège dont les moyens de mise en œuvre sont supérieurs » et « nous avons édité un guide à l'attention des inspecteurs académiques pour les former à l'accompagnement des écoles ».

Des actions qui, pour une plus grande efficience, devraient être accompagnées d'une meilleure reconnaissance de l'investissement des enseignants selon Elodie Vanouche, directrice du département contrôle et évaluation des projets au sein de l'Agence. « Grâce aux enseignants, 1 500 établissements et organismes sont impliqués dans un projet Erasmus + en 2019 » a-t-elle précisé. Des propos qui ont été illustrés par l'exemple de projets de mobilité portés par l'Académie de Versailles en direction d'enseignants de lycées professionnels. Réalisées sur des périodes de congés, les mobilités de stage organisées ont eu un impact mesurable et important sur la formation des enseignants bénéficiaires, sur l'ouverture à l'internationale de leurs établissements et sur la réussite de leurs élèves. En trois ans, « 300 certifications DNL ont été délivrées », « 100 sections européennes ont été créées » et « le taux de réussite au Bac Pro a augmenté de 10 points dans les établissements concernés », a argumenté Elodie Vanouche.

Favoriser l'école de la confiance

L'Agence a imaginé une stratégie similaire pour développer le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels. « Nous incitons les projets groupés portés par les académies ou les branches » et « formons les acteurs de la mobilité », a présenté Gabriel Moreau, chargé de développement au sein de l'Agence. Bien que plusieurs études menées attestent de la plus-value de la mobilité chez

les apprenants de la formation et de l'enseignement professionnels, notamment en termes d'autonomie et de maturité, il reste encore difficile de mesurer les compétences transversales développées en contexte de mobilité. C'est pour répondre à ce besoin que l'Agence Erasmus+ France a créé un référentiel des compétences transversales. « Ce référentiel a été mis au point en partenariat avec Agefos PME, Pôle Emploi, ou encore CCI France », a précisé Maude Sire, responsable du pôle promotion de l'Agence. « Quinze expérimentations ont été menées sur plus de 300 personnes pour tester ce référentiel, dont certaines sur des lycéens professionnels avec pour objectif de prévenir le décrochage scolaire », a-t-elle exposé. Valoriser les compétences transversales d'élèves pour qui il est difficile d'acquérir des compétences dites formelles est une source de remotivation et d'encouragement. L'étape suivante est de « faire reconnaître ce référentiel et d'en généraliser l'utilisation ».

Des représentants du projet Erasmus + AquitaPro qui implique 61 lycées professionnels de la Nouvelle-Aquitaine et a organisé, depuis 2014, la mobilité de stage de 296 apprenants, étaient également présents pour témoigner des apports de la mobilité sur le public des apprenants de la formation et de l'enseignement professionnels. Partie six mois en mobilité de stage à Dublin alors qu'elle était étudiante en BTS assistante de gestion, Jane-Priscilla Oyane-Nsie « a appris à s'adapter ». Vivre cette expérience de mobilité lui a donné confiance en elle et lui a permis de revoir ses ambitions à la hausse : « j'ai finalement continué mes études après le BTS. Je suis actuellement en Bachelor et je vais poursuivre en Master ».

Soutenir la politique nationale

« Erasmus +, dans le futur, peut contribuer à des choses très importantes », a souligné Jean-Michel Blanquer lors de sa prise de parole. A l'approche des élections européennes, le Ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse s'est voulu « terriblement optimiste » et n'a pas caché son objectif de s'appuyer sur l'Europe, et plus particulièrement sur le programme Erasmus + pour mener les réformes en cours. C'est à travers deux exemples qu'il a développé ses orientations pour la mise en œuvre du programme en France. « **Je rêve, au moment même où nous sommes en train de passer au nouvel INSPÉ, [...] que les futurs professeurs bénéficient au maximum d'Erasmus +** », a-t-il déclaré. Le programme devra donc intervenir davantage dans la formation des enseignants en soutenant la mobilité des futurs professeurs qui devront « à un moment donné de leur parcours, avoir vu un autre système

éducatif », et en favorisant plus encore l'ouverture à l'internationale des futurs INSPE : « je souhaite que nous jumelions de plus en plus les instituts de formation des professeurs, les futurs INSPE, avec leurs homologues des différents pays d'Europe ».



Mêmes aspirations pour l'enseignement professionnel. « **Nous allons insister encore plus sur la mobilité des lycéens professionnels – c'est le sens de la réforme de la voie professionnelle** », a assuré Jean-Michel Blanquer. Erasmus + sera un appui privilégié pour doter les élèves des compétences transversales plébiscitées par les employeurs, mais aussi un levier pour contribuer à valoriser l'image de l'enseignement professionnel. C'est ainsi que les futurs campus professionnels imaginés par la réforme et qui rassembleront universités, lycées professionnels, CFA, mais aussi laboratoires et incubateurs d'entreprises, devront être « de nature européenne ». Le Ministre voit en Erasmus + le fondement de la stratégie d'internationalisation de ces acteurs de la formation et de l'enseignement professionnels.

Monter en puissance

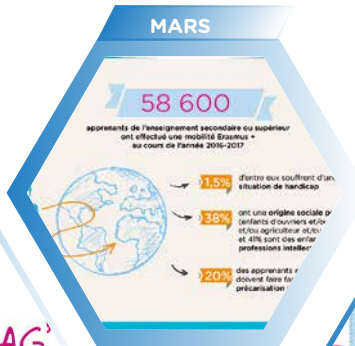
« Il y a, au travers de ce qui s'accomplit ici, [...], des enjeux qui sont très importants, et pour l'Europe, et pour le système éducatif français », a insisté Jean-Michel Blanquer qui reconnaît le travail mené par l'Agence : « **je suis extrêmement attentif à ce qui se passe ici et depuis longtemps, parce que l'Agence Erasmus+ est un modèle de professionnalisme** ». Une reconnaissance qu'il a accompagné d'encouragements en prévision du doublement du budget du prochain programme. « Je suis convaincu que cette histoire de croissance et de progrès va continuer [...] Vous allez avoir encore plus de travail », a-t-il prédit. Une montée en puissance confirmée, « vous êtes une institution en plein développement », que le ministère soutient : « continuons à travailler pour l'extension de vos compétences, pour l'extension de vos moyens ». « L'Europe est une échelle très pertinente pour parler d'éducation et l'éducation est un thème très pertinent pour consolider l'Europe ».

LES PUBLICATIONS

Le Mag'Erasmus
4 numéros en 2019



MARS



Notes de l'Observatoire n°10

Erasmus + : vers une démocratisation et une inclusion renforcées ?

Vidéo
Organiser des mobilités internationales dans son CFA



MAI



Notes de l'Observatoire n°11

L'alternance dans Erasmus + : un premier état des lieux

Notes de l'Observatoire n°12

Les apports de la mobilité Erasmus + pour les apprenants, les personnels et les organismes

SEPTEMBRE



Recueil international de projets

EPALE avec 29 pays (en anglais)

Bilan
#ErasmusDays 2019 (en français et en anglais)



OCTOBRE



Reportages vidéos
sur cinq événements #ErasmusDays organisés en France et en Europe (en anglais)

SEPTEMBRE

OCTOBRE



Recueil de projets 
Enseignement supérieur
et coopérations
internationales



JUILLET



Vidéo 
#ErasmusDays
pour 53 pays
(en anglais)

Dépliant 
Acteurs du travail
social et de l'économie
sociale et solidaire



SEPTEMBRE



Vidéo 
Europass, un outil
gratuit au service des
ressources humaines

Guide AEFA 
Reconnaître
les compétences
transversales
en situation
professionnelle



OCTOBRE



Guide 
Diffusion et impact dans
les projets de partenariat
de l'enseignement et la
formation professionnels

Vidéo 
L'initiative carte
étudiante européenne
(en français
et en anglais)



DECEMBRE



**Synthèse de la conférence
annuelle** 
Nouveau programme
Erasmus +, nouvelles
opportunités pour tous
les citoyens



AGENCE ERASMUS + FRANCE / EDUCATION & FORMATION

9, rue des Gamins
CS 71965
33088 BORDEAUX CEDEX

05 56 00 94 00

<https://agence.erasmusplus.fr>

@ErasmusplusFR

